



Guide d'investissement au Vietnam

Mars 2009



Conçu par le Consulat Général du Canada à Ho Chi Minh Ville
vietnam-infocentre@international.gc.ca

Guide d'investissement au Vietnam

SOMMAIRE DE GESTION	4
COORDONNÉES	5
I. APERÇU DU PAYS	6
1) INTRODUCTION	6
2) PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES	8
3) RESPONSABILITÉ SOCIALE ET EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES	8
4) ANALYSE DE LA CONJONCTURE	9
A) SECTEURS	9
B) RÉGIONS	13
5) LISTE DES INVESTISSEURS CANADIENS PRINCIPAUX	17
6) EXPÉRIENCES DES ENTREPRISES CANADIENNES ET ÉTRANGÈRES	18
A) LES AVANTAGES	18
B) LES INCONVÉNIENTS	20
B) UN CONSEIL	21
II. CADRE DE RÉGLEMENTATION ET MILIEU DE FONCTIONNEMENT	22
1) CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL	22
B) NORMES ENVIRONNEMENTALES	22
C) LOI ANTI-CORRUPTION	24
D) PROJETS D'INVESTISSEMENT INTERDITS	24
2) RÉGLEMENTATION DU DROIT À LA PROPRIÉTÉ ÉTRANGÈRE	25
A) LES CERTIFICATS D'AFFAIRES ET D'INVESTISSEMENT	25
B) FORMES D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES	26
C) SECTEURS CONDITIONNELS	27
D) VISAS	28
3) ZONES INDUSTRIELLES, ZONES INDUSTRIELLES TRAVAILLANT À L'EXPORTATION ET PARCS DE HAUTE TECHNOLOGIE	28
4) QUESTIONS DE TERRITOIRE	30
A) DROITS DE SOL	30
B) INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	32
5) IMPÔTS, RAPATRIEMENT DES BÉNÉFICES ET CONTRÔLE DES CHANGES	32
A) SYSTÈME COMPTABLE VIETNAMIEN	33
B) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS (IBS)	33
C) LES DROITS D'IMPORTATION-EXPORTATION	34
D) TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)	35
E) TAXE DE VENTE SPÉCIALE (DROITS D'ACCISE)	36
6) RESSOURCES HUMAINES	36
A) DROIT DU TRAVAIL	36
B) ÉTAT DU TRAVAIL	37
C) RECRUTEMENT	38
D) INTERRUPTION D'EMPLOI	39
E) INDEMNITÉS ET AVANTAGES	40
F) EMBAUCHER DES ÉTRANGERS	40
7) MOYENS DE FINANCEMENT	41
A) ACCÈS AU MARCHÉ LOCAL DE CAPITAUX	41

B) EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA (EDC)	41
C) ACDI-PCI	42
D) BANQUES COMMERCIALES	43
8) INFRASTRUCTURE.....	44
A) ROUTES ET AUTOROUTES	45
B) VOIES FERREES ET METRO	45
C) AÉROPORTS	46
D) VOIES NAVIGABLES	46
E) ÉNERGIE	46
F) PORTS	47

III. CONTACTS ET ADRESSES UTILES 48

1) GOUVERNEMENTS	48
2) AGENCES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	48
3) AFFAIRES & COMMERCE.....	49
4) NOUVELLES & MÉDIA.....	49
A) LA PRESSE	49
B) TÉLÉVISION	50
5) CONSEILS JURIDIQUES	50
BAKER & MCKENZIE LLP	50
BONG TRAN	51
FRASERS INTERNATIONAL AVOCATS	51
INDOCHINA LEGAL	51
6) INFORMATIONS.....	51
7) AUDIT/CABINETS DE FISCALITÉ	52
A) KPMG LTD	52
B) ERNST & YOUNG	52
C) PRICEWATERHOUSECOOPERS	53
8) SOURCES LOCALES DE FINANCEMENT	53
A) VIETCOMBANK	53
B) INDOVINA CAPITAL	53
C) BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU VIETNAM (BIDV)	54
D) GRANT THORNTON	54
E) ASIA COMMERCIAL BANK	54
F) PETROVIETNAM FINANCE INVESTMENT AND CONSULTANCY COMPANY (PVFCI)	54
9) AUTRES LECTURES	55

Résumé

L'économie du Vietnam a connu une croissance spectaculaire atteignant, au cours de la dernière décennie, un taux moyen de 7,5 % par année. L'investissement direct étranger annoncé au Vietnam a atteint 64 milliards de dollars en 2008, plus de trois fois les 20,3 milliards de dollars enregistrés en 2007. Le capital réel déboursé a atteint 11,5 milliards de dollars, une hausse de 43,2 %, comparé à l'année précédente. Selon le gouvernement vietnamien, la Malaisie a été l'investisseur étranger le plus important au Vietnam, suivi par Taiwan et le Japon. Le Canada s'est classé au 6^e rang.

Le Vietnam offre un environnement d'investissement favorable aux sociétés canadiennes qui veulent y établir une présence grâce à une croissance économique soutenue, une stabilité politique, une main-d'œuvre compétitive, un marché de plus en plus ouvert et transparent, des ressources naturelles abondantes et un bon positionnement géographique dans la région. De plus, le Canada et le Vietnam négocient actuellement un Programme de négociations des Accords sur la promotion et la protection de l'investissement étranger (APIE) lequel, une fois conclu, améliorera la prévisibilité et la transparence pour les sociétés canadiennes investissant au Vietnam.

La banque d'investissement Goldman Sachs a ajouté le Vietnam sur sa liste "Next-Eleven" des économies émergentes présentant un potentiel économique et d'investissement élevé, tandis que la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a classé le Vietnam au sixième rang parmi les 10 destinations les plus attrayantes pour l'investissement direct étranger (IDE) en 2007-2009.

Les secteurs offrant les possibilités d'investissement les plus importantes incluent les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'exploitation minière, le tourisme, la production manufacturière, l'éducation et l'infrastructure (incluant l'énergie). Tous ces secteurs ont pour avantage de réunir des demandes élevées à la fois sur le marché mondial et domestique à une gamme de mesures incitatives d'investissement telles des congés fiscaux.

Les sociétés canadiennes explorent de plus en plus les possibilités d'investissement au Vietnam, parmi lesquelles certaines sont déjà en activité en Chine. Avec la Chine qui récemment augmentait les taux de taxation aux sociétés étrangères, réduisait les mesures incitatives d'investissement, et comme les frais des villes côtières orientales ont augmenté, le Vietnam devient plus attrayant avec ses incitatifs fiscaux, une main-d'œuvre bon marché et un long littoral disposant d'une infrastructure portuaire de plus en plus moderne et sophistiquée. Les sociétés étrangères considèrent de plus en plus le Vietnam comme un emplacement stratégique d'investissement clé à partir duquel il est possible d'améliorer la rentabilité de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Plus de la moitié des entreprises américaines du Fortune 100 sont déjà en exploitation au Vietnam.

Le Canada s'est classé au sixième rang parmi les plus importants investisseurs au Vietnam et a devancé des pays comme les É.-U., le Royaume-Uni et la France grâce à un investissement annoncé qui a atteint 4,2 milliards de dollars en 2008. Cette remontée en investissement s'explique particulièrement par l'engagement de l'entreprise torontoise Asian Coast Development Ltd de réaliser un ambitieux projet de construction intégrant une station balnéaire et un casino sur la côte Sud du Vietnam.

En qualité de marché émergent, le Vietnam fait évidemment face à quelques défis. Les entreprises locales et internationales citent entre autre la corruption, l'absence de main d'œuvre qualifiée et d'infrastructure physique efficace, et des procédures administratives parfois complexes. Le gouvernement vietnamien reconnaît l'existence de ces problèmes et tente de rectifier la situation. Pour assurer l'établissement d'une présence au Vietnam des sociétés canadiennes ont identifié quelques facteurs de succès clés : prendre le temps de bien identifier son partenaire local; avoir recours à des entreprises de comptabilité et juridiques locales pour sécuriser son investissement (notamment pour obtenir les certificats et les permis appropriés); et nouer de fortes et positives relations avec des représentants gouvernementaux séniors, des gens d'affaires influents, des associations et des chambres de commerce.

Coordonnées

Le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) peut jouer un rôle intégrant en favorisant les investissements des canadiens sur les marchés étrangers. Le SDC vous aide à évaluer vos options sur le marché et vous fournit un avis honnête et bien informé pour que vous puissiez évaluer les perspectives avant que vous n'engagiez davantage de ressources. Le SDC vous prodigue des conseils et des informations sur les tendances émergentes, les réglementations ou les obstacles importants et identifie des personnes ressources qui ont développé l'expertise locale afin de vous aider à peaufiner et mettre en œuvre votre stratégie d'investissement. Que vous soyez une petite ou une grande entreprise, novice ou expérimentée sur les marchés étrangers, vous devez vous préparer aux défis que posent les affaires internationales afin de prendre des décisions éclairées en investissant à l'étranger. Les délégués commerciaux du Canada collaborent avec vous. Communiquez avec un délégué commercial sans plus tarder.

L'Ambassade du Canada au Vietnam

31, rue Hung Vuong, District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél: (84-4) 734 5000
Télec.: (84-4) 734 5049

Consulat général du Canada à Ho Chi Minh Ville

235, rue Dong Khoi, Bureau 1002
Édifice Métropolitain, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél: (84-8) 827-9899
Télec.: (84-8) 827-9935

Site Web: <http://www.tradecommissioner.gc.ca/fra/accueil.jsp>

Courriel: vietnam-infocentre@international.gc.ca

Le Gouvernement du Canada a rédigé ce rapport en se basant sur des sources d'informations primaires et secondaires. Les lecteurs doivent prendre note que le gouvernement du Canada ne garantit pas l'exactitude de toutes les informations contenues dans ce rapport et n'approuve pas nécessairement toutes les organisations citées. Les lecteurs sont invités à vérifier l'exactitude et la fiabilité des informations de façon indépendante.

I. Aperçu du pays

1) Introduction

La République socialiste du Vietnam est le 13ème pays le plus peuplé au monde, avec 85 millions d'habitants. On y compte 54 groupes ethniques officiellement reconnus, avec une majorité Viet (aussi connue sous "Kinh") représentant environ 86 % de la population totale. Les autres groupes ethniques importants incluent les Tay (2 %), les Thai (1,75 %), les Muong (1,5 %), les Khome (1,4 %) et les Hoa (d'origine chinoise 1,1 %).

La grande majorité de la population parle le vietnamien malgré la diversité des groupes ethniques. Le Chu Quoc Ngu, ou "écriture de la langue nationale" est un système alphabétique de romanisation de la langue vietnamienne. Quoique jadis obligatoire à l'école, le français est parlé à une petite échelle et d'habitude chez les générations plus âgées, tandis que l'anglais est la deuxième langue la plus généralement parlée et comprise dans les grands centres urbains, particulièrement à Hanoi et Ho Chi Minh Ville.

La superficie totale du Vietnam est de 329 560 km², soit légèrement plus petite que Terre-Neuve et le Labrador. Le pays est divisé en 59 provinces en plus des cinq municipalités de niveau provincial supplémentaires : Ho Chi Minh Ville, Hanoi, Haiphong, Da Nang et Can Tho.

Au plan culturel, le pays est également divisé en trois grandes régions qui sont aussi associées à trois dialectes vietnamiens différents : le Nord, avec son chef-lieu Hanoi; le Sud, centré autour de Ho Chi Minh Ville; et le Centre, historiquement développé autour de la capitale impériale de Hué mais maintenant centré autour de la ville de plus en plus importante de Da Nang.

Cette segmentation est reflétée dans la gestion décentralisée favorisée nationalement. Chacune des 59 provinces et des cinq municipalités possède son propre Comité populaire qui supervise divers ministères provinciaux et municipaux ainsi que des départements, chacun affecté à sa province.

Bien qu'il fût jadis un des états les plus pauvres de la région, après un siècle d'impérialisme et de guerre, le Vietnam présente aujourd'hui une des économies connaissant la plus rapide croissance du monde. Les réformes du Doi Moi amorcées dans les années 1980 ont ouvert l'économie et ont provoqué des résultats positifs significatifs pour le pays. La croissance moyenne annuelle du PIB (produit intérieur brut) depuis la levée de l'embargo américain en 1993 s'est maintenue à environ 7,4 %, atteignant une croissance record à hauteur de 8,5 % en 2007. En 2008, la croissance économique du Vietnam serait à 6,2 % selon des estimations préliminaires. Tandis que c'est là le taux le plus bas en une décennie, le taux de croissance demeure toujours un des plus élevés régionalement, même en mettant le ralentissement économique de 2009 en facteur.

La banque d'investissement Goldman Sachs a ajouté le Vietnam sur sa liste "Next-Eleven" et après avoir révisé ses chiffres pour 2007, estime que son économie sera plus grande que celle de l'Italie et du Canada en 2050. C'est actuellement le deuxième plus important exportateur de riz au monde, le plus grand exportateur mondial de café et le plus grand producteur mondial de noix de cajou.

Selon Statistique Canada, le commerce bilatéral avec le Vietnam a dépassé la marque de 1 milliard de dollars en 2007. Cependant, tout porte à croire que ce volume commercial augmentera significativement au cours des prochaines années. En effet, au cours des dix dernières années, les exportations canadiennes au Vietnam ont crûes de plus de 400 %, tandis que les importations ont augmenté de 300 %. La majorité de cette croissance a été observée au cours des plus récentes années.

L'IDE (investissement direct étranger) au Vietnam a considérablement augmenté au cours des dernières années, et ce, parce que le gouvernement a particulièrement cherché à attirer les investisseurs étrangers. En 2008, le Vietnam a connu une année record pour les engagements d'IDE en atteignant un capital enregistré de 64 milliards \$US, une augmentation de 300 % par rapport à 2007, qui avait également été une année record. Le capital actuel déboursé a atteint 11,5 milliards de dollars, une hausse de 43,2 % comparé à 2007. Les engagements d'IDE pourraient diminuer en 2009 puisque l'économie mondiale devrait connaître d'autres soubresauts.

Les secteurs prioritaires principaux pour l'investissement canadien incluent : l'exploitation minière, les TIC, le pétrole et le gaz, l'éducation, le développement immobilier et les services (finances, assurances). Selon Statistique Canada, les sociétés canadiennes ont investi environ 169 millions de dollars en 2007. Cependant, de récents investissements tels le projet de construction d'une station balnéaire et d'un casino d'une valeur estimée à 4,2 milliards de dollars par l'entreprise canadienne Asian Coast Development ont rehaussé les engagements IDE et la visibilité du Canada au Vietnam. Ce projet est prévu sur la bande Ho Tram dans la province de Ba Ria – Vung Tau.

Le Canada et le Vietnam ont démarré en septembre 2006 des négociations relativement à l'Accord bilatéral sur la promotion et la protection de l'investissement étranger (APIE). Le premier cycle a eu lieu en février 2008 et le deuxième du 30 septembre au 2 octobre 2008. Un APIE est un traité bilatéral visant à protéger et à promouvoir l'investissement étranger par des droits et des obligations juridiquement contraignants. L'APIE contient plusieurs principes clés : un traitement non-discriminatoire qui rencontre une norme minimale; une protection contre l'expropriation sans compensation et les restrictions sur les transferts de fonds; et des procédures de règlement sur les différends.

Selon des observateurs nationaux et internationaux, le sous-développement de l'infrastructure au Vietnam est un des défis majeurs au maintien de la croissance économique. Afin de répondre au développement économique soutenu du Vietnam, la Banque mondiale estime que 140 milliards \$US seront nécessaires au cours des 10-12 prochaines années pour la réalisation des projets d'infrastructure planifiés. Le capital exigé pour couvrir ces projets d'infrastructure clés proviendra d'institutions financières internationales, de l'APD (aide publique au développement) des gouvernements étrangers, des banques étatiques commerciales nationales et d'investisseurs étrangers. De plus, les modèles de PPP en développement d'infrastructure retiennent l'attention comme une façon d'assurer que les projets clés se réalisent.

Transparency International cite la corruption comme étant un autre obstacle nuisant à la croissance économique du Vietnam. En effet, en 2008 le Vietnam fut classé 121/180 sur l'Index de perceptions de la corruption (IPC) par Transparency International, ex-æquo avec le Nigeria et loin derrière la Chine (72) et l'Inde (85). Le gouvernement vietnamien a reconnu que la corruption est un problème et a identifié des mesures qu'il tente de mettre en œuvre pour la réduire.

Pour plus d'informations sur le climat d'affaires, une bonne ressource mise à jour régulièrement est le rapport Doing Business du Groupe de la Banque mondiale sur le Vietnam que vous trouverez sur le site Web suivant:

<http://français.doingbusiness.org/ExploreEconomies/default.aspx?economyid=202>

2) Priorités du gouvernement

Le gouvernement de Vietnam tente d'attirer des investissements de plus en plus importants dans une vaste gamme de secteurs. Il publie une liste d'investissements "Encouragés" et "Fortement encouragés" qui sont soumis à des mesures fiscales d'incitation et comptables en vertu des articles 33 à 37 de la nouvelle loi vietnamienne sur l'Investissement, (No 59/2005/QH11) entrée en vigueur le 1 juillet 2006. Les secteurs recevant des traitements privilégiés sont décrits dans chaque nouveau plan quinquennal. Entre autres les secteurs inclus dans cette liste sont :

- Les chemins de fer, la voirie et l'infrastructure portuaire
- La sylviculture, l'agriculture, l'industrie de la pêche et l'élevage
- Les industries à forte intensité de main-d'œuvre.
- Le recyclage, le traitement des eaux et la valorisation des déchets
- Les énergies renouvelables, excluant l'éthanol
- La technologie de l'information
- La fabrication de produits pharmacologiques
- La production biotechnologique
- La construction immobilière résidentielle pour les travailleurs des zones industrielles, des zones franches d'exportation et des zones de haute technologie
- La métallurgie
- La recherche et le développement de nouvelles technologies dans les domaines ci-dessus mentionnés

Une autre priorité est d'assurer un développement économique plus équitable à travers le pays. À cet égard, les entreprises étrangères d'investissement (EEI) sont encouragées à investir dans des régions géographiques spécifiques. La liste de telles régions, comme celle des secteurs économiques, est divisée entre une liste "de régions encouragées" et "de régions fortement encouragées". Les chapitres II.3 et II.5 exposent de façon plus détaillée les mesures incitatives offertes pour ces investissements.

3) Responsabilité sociale des entreprises

Peu de mesures de responsabilité sociale des entreprises obligatoires ou uniformes sont mises en place au Vietnam. Il existe des réglementations de travail obligatoires qui visent à améliorer le niveau de vie des travailleurs des sociétés étrangères et d'autres qui aident à améliorer les niveaux de développement dans les régions où des EEI s'établissent. Il y a par ailleurs des réglementations environnementales rigoureuses qui interdisent aux pollueurs de faire des affaires. En outre, les projets qui risquent de causer des dommages environnementaux sont soumis à des évaluations environnementales. Des informations supplémentaires sur ces types de normes sont décrites dans le Chapitre II de ce guide. Quelques projets d'envergure, comme ceux de l'exploitation et de l'extraction minière ou ceux avec des capitaux d'investissement substantiels peuvent se voir imposer certaines conditions sur leur permis d'investissement, comme le financement de construction d'écoles ou de réhabilitation de l'infrastructure dans la région de même que l'embauche de la main-d'œuvre locale.

Quoique l'investissement initial puisse être élevé, il est fortement conseillé d'appliquer de bonnes pratiques de responsabilité sociale. Nombreux sont les vietnamiens,

et particulièrement ceux du centre du pays, qui mesurent leur succès personnel en se basant sur la prospérité de la communauté dans laquelle ils vivent. Les sociétés canadiennes ont, entre autres, contribué à enrichir la communauté autour d'eux et à gagner l'estime en se réunissant avec des leaders non-gouvernementaux locaux afin de saisir les besoins de la communauté, les ambitions personnelles des habitants et ce qu'ils veulent pour leurs descendants. Avec ces informations, des sociétés canadiennes ont été capables d'assurer que le projet de leur société contribuait aux aspirations de la communauté locale.

Le Vietnam est un pays de contacts. Par conséquent, il est important de tisser et d'entretenir des liens étroits avec le gouvernement local et la communauté. Appliquer des pratiques de responsabilité sociale et présenter les mesures que vous entreprendrez afin d'améliorer le développement social et de réduire au minimum la dégradation environnementale assureront la création et le renforcement de ces liens. Conséquemment, ces normes importantes ne poursuivent pas que de simples buts altruistes, mais font à long terme le bon sens des affaires au Vietnam.

Citons à titre d'exemple, Talisman Energy qui a financé la construction d'écoles et d'hôpitaux et qui a même commencé à offrir des bourses d'études à des vietnamiens dans des programmes d'ingénierie au Canada. Cela leur a valu le respect des communautés locales, aussi bien que celui du gouvernement. De plus, ce type de financement aidera sans doute à accroître à long terme le capital humain disponible qui constituera le bassin de main-d'œuvre dans lequel la société pourrait éventuellement puiser.

4) Étude du marché

a) Secteurs

Agriculture

Le Vietnam s'enorgueillit des résultats impressionnants obtenus grâce à sa production agricole. C'est le deuxième plus important exportateur de riz au monde et un des plus grands exportateurs mondiaux de café et de noix de cajou. C'est aussi un producteur très important de fruits divers, de sucre, de caoutchouc et de coton. Selon le Bureau général des statistiques du Vietnam, la production de culture vivrière a plus que doublé puisque le début des années 1990 et la production industrielle a augmenté de plus de 300 %,

Cet important rendement est principalement attribuable au climat du Vietnam et à sa géographie : alors que les deux deltas offrent un climat idéal pour l'arboriculture et la riziculture en raison de fortes pluies sur toute l'année, la région montagneuse centrale est idéale pour la culture caféière et celle des noix de cajou. Même les zones périphériques de Ho Chi Minh Ville, comme la région de Cu Chi, présentent une activité importante et en croissance pour la culture du caoutchouc. La ville de Can Tho, agglomération principale du delta du Mékong, constitue un point de transit pour la marchandise agricole de la région.

Des sociétés étatiques démontrent une ouverture en raison des engagements d'entrée pris auprès de l'OMC, d'un désir d'acquisition de nouvelles technologies et d'un effort d'attirer davantage d'investissements directs étrangers et de placements en titre de capitaux propres. Conséquemment, la possibilité de travailler avec un associé vietnamien dans le domaine de l'agriculture est non seulement plus probable aujourd'hui qu'il y a quelques années, cela pourrait s'avérer un choix judicieux à la lumière des exploits agricoles du Vietnam et de son besoin et désir de prendre de l'expansion. En fait,

l'agriculture est un secteur d'investissement "encouragé" et, par conséquent, bénéficie de certains encouragements fiscaux.

Éducation

En 2007, environ 20 000 étudiants vietnamiens ont poursuivi leurs études à l'extérieur du Vietnam. On s'attend à ce que ce nombre augmente d'approximativement 50% par an au cours des prochaines années puisque l'économie du Vietnam maintient sa croissance, les niveaux de revenu augmentent, des sociétés multinationales investissent davantage au Vietnam et exigent des professionnels qualifiés et les familles vietnamiennes prospères recherchent une éducation de grande qualité pour leurs enfants. De plus, 60 % de la population est âgée de moins de 30 ans, ce qui constitue un bassin considérable d'éventuels étudiants.

Plusieurs institutions d'enseignement canadiennes se rendent au Vietnam pour recruter des étudiants et pour développer des partenariats avec des universités vietnamiennes dans le but de dispenser des programmes de formation au Vietnam. En 2008, il y avait deux universités étrangères en activité au Vietnam : une à Hanoi (Université Apollo) et une à Ho Chi Minh Ville (RMIT).

Le Consulat général du Canada à Ho Chi Minh Ville a récemment publié un rapport sur le marché de l'éducation, qui présente les possibilités actuelles pour les institutions canadiennes d'enseignement. Le rapport est disponible sur le site Web suivant : <http://www.infoexport.gc.ca/fra/aperçu-potentiel-marche.jsp?oid=595>

Énergie

Le Vietnam possède particulièrement des gisements considérables de pétrole et de gaz naturel et la construction de raffineries signifie que le pétrole peut maintenant être raffiné dans le pays. Des réserves pétrolières avérées (toutes en mer, jusqu'à présent) atteignant 3,3 milliards de barils font du Vietnam le deuxième plus important pays producteur de pétrole en Asie du Sud-Est, derrière l'Indonésie. Les revenus générés par ces deux énergies fossiles représentent environ 30 % du PIB du Vietnam.

Une nouvelle loi, entrée en vigueur le 16 juin 2008, prévoit une taxe de 20 % sur toutes les exportations de pétrole brut. Cette loi a été adoptée pour encourager les sociétés à raffiner le pétrole brut au Vietnam puisque de nouvelles raffineries seront incessamment opérationnelles.

Les possibilités dans ce domaine ont attiré quelques grands investisseurs canadiens. La société Talisman Energy de Calgary, par exemple, investit dans l'exploration et le développement de gisements de pétrole sur la côte Sud du Vietnam (voir les chapitres 1.4.b et 1.5 pour des détails supplémentaires). Dans ce secteur, les sociétés canadiennes peuvent considérer que le Vietnam représente une entreprise rentable. À titre d'exemple, les coûts liés à l'exploration et au développement se situant à environ 8 dollars par baril sont faibles comparés avec le reste du monde. Les frais d'opération, quant à eux, se situent approximativement à 4,50 dollars par baril. Par conséquent, les canadiens sont non seulement bien placés pour investir dans ce secteur en raison de leur expertise et de leur connaissance, mais que de le faire au Vietnam est considérablement meilleur marché que dans d'autres pays producteurs de pétrole.

Pour l'exploration et la production, les zones de mer au Vietnam sont divisées dans des "blocs" géographiques distincts définis par le gouvernement suite aux recommandations

de Pétro Vietnam. La taille et la portée de ces blocs peuvent varier d'une année à l'autre, selon l'ampleur des activités entreprises par la société actuellement assignée. Les sociétés ont le droit d'entreprendre des activités dans ces blocs pour un maximum de cinq ans (initialement de trois ans avec possibilité de deux prolongations facultatives d'une année chacune). Si l'exploration s'avère fructueuse, les activités de production peuvent débuter pour une période de 25 ans, au terme de laquelle l'entente devient caduque. Les blocs situés en haute-mer se voient attribués des mesures incitatives supplémentaires puisque qualifiés à titre d'investissements "fortement encouragés".

En fonction de l'état actuel, le sol vietnamien s'impose comme potentiellement riche en gaz naturel. Une recherche effectuée en janvier 2006 a permis de constater qu'il y a actuellement 184,7 milliards de mètres cubes de gaz naturel dont seulement 3,7 % sont exploités. De plus, en raison de la croissance de la classe moyenne vietnamienne il est à prévoir que la demande pour cette ressource énergétique devrait continuer d'augmenter au Vietnam. Il est important de souligner que ce gaz naturel n'est pas exporté car tout est consommé sur le marché intérieur.

Finalement, à cause de la baisse des stocks de charbon, les sociétés canadiennes peuvent saisir l'occasion pour le développement d'énergies renouvelables puisque la production actuelle de kWh ne sera pas suffisante pour soutenir la consommation électrique du Vietnam à l'avenir. Particulièrement l'énergie solaire ou l'énergie micro-hydraulique peuvent contribuer à l'électrification du dixième du pays encore privé d'électricité puisque situé dans les régions plus isolées où des lignes terrestres sont difficiles à installer.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Le marché croissant des TIC au Vietnam et sa modernisation rapide le classe parmi les possibilités à ne pas manquer par les sociétés informatiques. Les analystes du secteur prévoient qu'en 2010, le rendement annuel de l'industrie des TIC au Vietnam atteindra 6-7 milliards \$US.

En 2008, le Syndicat des Télécommunications Internationales (STI) a classé l'industrie des télécommunications au Vietnam comme la deuxième plus forte croissance du marché derrière la Chine. En novembre 2008, le Vietnam comptait plus de 70 millions d'abonnés de services téléphoniques fixes. De plus, le Vietnam se classe parmi les marchés de téléphonie mobile en plus rapide croissance au monde et compte actuellement plus de seize millions d'abonnés mobiles. Le Vietnam détient six réseaux téléphoniques fixes et sept opérateurs nationaux de téléphonie mobile (5 GSM and 2 AMRC).

Le marché des ordinateurs personnels au Vietnam a augmenté de 41 % en 2007 pour atteindre 1,4 million d'ordinateurs parmi lesquels les portables, avec une hausse de plus de 200 %, comptaient parmi les articles les plus populaires. Le Vietnam est classé au 17^{ème} rang dans l'utilisation d'Internet dans le monde entier. À la fin juin 2008, selon le Centre national d'Internet du Vietnam (CNIVN), le Vietnam comptait plus de 20 millions d'internautes, l'équivalent de 23,5 % de sa population. La bande passante de connexion internationale totale est de 22546 Mbps; la bande passante de connexion domestique totale est de 37983 Mbps; et le nombre d'abonnés de large bande passante s'élève à plus de 1,6 million. Selon un ratio d'internaute par habitant, le Vietnam se situe devant la Thaïlande, l'Indonésie, le Mexique, la Russie, l'Inde et la Chine.

Infrastructure

Croissantes sont les possibilités de développement en infrastructure pour les sociétés canadiennes, particulièrement dans l'offre de services et d'expertise dans de grands projets comme ceux des centrales électriques, des ports, des autoroutes, des lignes de métro et de réseaux fédérateurs de télécommunication. La question est de savoir si les sociétés canadiennes sont capables de rivaliser au Vietnam, où plusieurs promoteurs ont déjà établi des relations fortes et qui, de plus, profitent de financement de leurs gouvernements.

Selon des observateurs nationaux et internationaux, le sous-développement de l'infrastructure est un des défis majeurs à la croissance économique continue du Vietnam. La Banque mondiale estime que 140 milliards \$US seront nécessaires, au cours des 10-12 prochaines années, pour la réalisation des projets d'infrastructure planifiés afin de soutenir le développement économique du Vietnam.

Le capital nécessaire pour couvrir les frais de ces importants projets d'infrastructure proviendra des institutions financières internationales, de l'APD des gouvernements étrangers, des banques étatiques commerciales nationales et d'investisseurs étrangers. De plus, les modèles de PPP en développement d'infrastructure retiennent davantage l'attention comme une façon d'assurer que les projets clés se réalisent. Récemment, le gouvernement central a annoncé un ensemble de mesures de relance économique de l'ordre de 6 milliards \$US, dont quelque 50 % devraient être consacrés à des projets d'infrastructure.

Exploitation minière

Après de sombres décennies, l'exploitation minière a repris au Vietnam avec une augmentation totale de l'ordre de 400 % depuis 1995. Le territoire national du Vietnam est abondant en or, en fer, en phosphates et en bauxite. En raison d'un passé et d'une tradition d'exploitation minière au Canada ce secteur offre d'énormes possibilités pour les sociétés canadiennes, lesquelles bénéficient d'un avantage comparatif considérable.

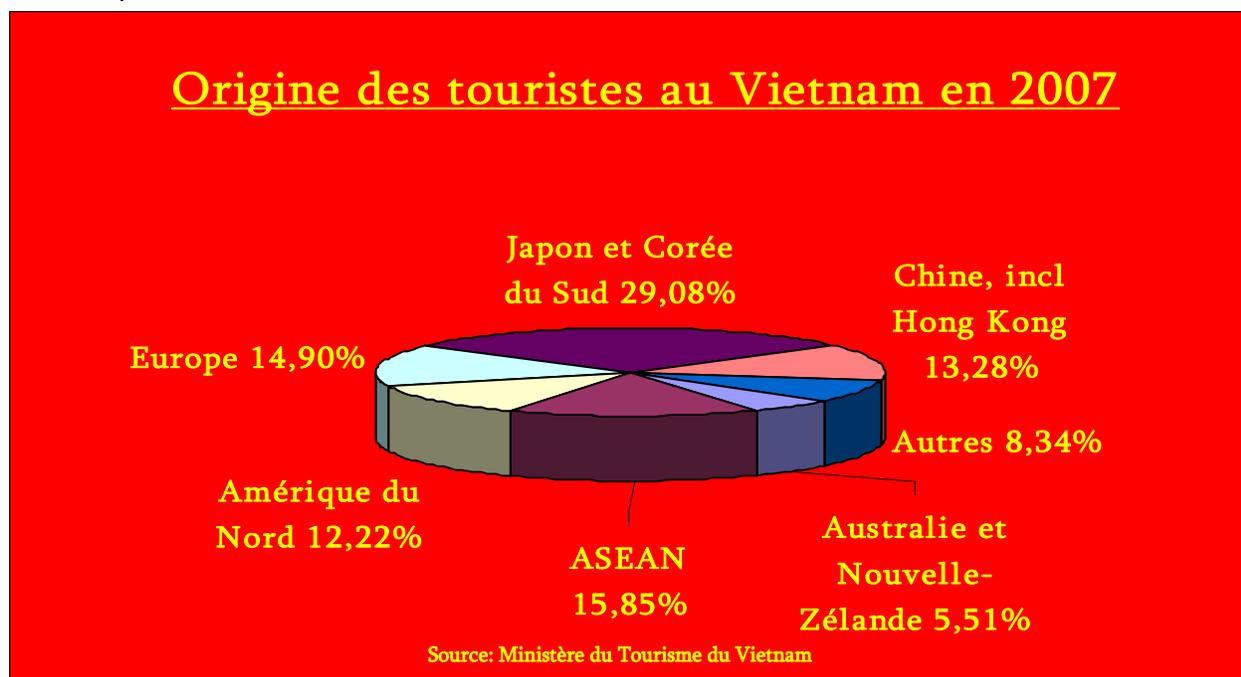
A l'heure actuelle, les exploitations pour l'or ne sont pas aussi importantes que celles des minéraux ferreux ou industriels. Néanmoins, tout porte à croire que cette situation changera au cours des prochaines années. D'abord, comme le prix augmente sur les marchés mondiaux, l'or est un investissement qui gagne en popularité. Deuxièmement, on estime qu'il y aurait plus d'une douzaine de mines d'or inexplorées au Vietnam. Plusieurs dépôts de cuivre, de manganèse et de fer contiennent aussi de l'or. De plus, un projet de loi récent prévoit une taxe de 20 % sur les exportations minérales brutes. Ce fardeau fiscal important amène inévitablement les sociétés minières d'extraction à traiter leurs marchandises minérales dans le pays afin d'éviter cette taxe.

Tourisme

Le tourisme est particulièrement un secteur qui risque de connaître une explosion au cours des prochaines années. Le Vietnam a accueilli plus de quatre millions de touristes en 2007, une augmentation de 17,2 % par rapport à l'année précédente, établissant ainsi un nouveau record. À la fin de 2008, entre 4,5 et 5 millions de touristes internationaux étaient attendus au Vietnam. Avec une augmentation estimée à 11,6 % en 2009, la croissance touristique au Vietnam dépasse celle de la grande région de l'ASEAN pour cette période. D'ailleurs, on s'attend à ce que ces arrivées touristiques au Vietnam proviennent de l'intérieur de cette région. Cette forte croissance n'inclut pas les quelque 20 millions de touristes nationaux qui ont voyagé à l'intérieur du Vietnam en 2007.

Ce secteur a attiré quelques-uns des plus importants engagements d'IDE au Vietnam. En effet, l'investissement de la société torontoise Asian Coast Development à hauteur de 4,2 milliards de dollars sur la bande Ho Tram à Vung Tau a permis au Canada de se classer au sixième rang des plus grands investisseurs au Vietnam. Tandis qu'en 2008 on comptait 9 000 hôtels pour un total d'environ 180 000 chambres, ces statistiques atteindront respectivement 13 500 et 270 076 en 2010 selon une étude réalisée par Grant Thornton.

Afin de favoriser le développement du tourisme, le gouvernement a investi 173 millions \$US dans l'infrastructure touristique entre 2001 et 2006 et a investi 47 millions \$US en 2007. Bien que le gouvernement promeuve tous ses attraits touristiques, des représentants du ministère du Tourisme nous informent qu'une priorité particulière a été identifiée pour le développement du tourisme de plage. Cette priorité est reflétée dans le fait que pour la première fois le gouvernement a créé une zone sans visa sur l'île de Phu Quoc, qui peut donc être visitée pendant 15 jours sans qu'un visa touristique soit requis. Le graphique ci-dessous donne un meilleur aperçu de la part du marché des arrivées touristiques en 2007.



b) Régions

Le Vietnam peut être divisé en six grandes régions:

Les hauts-plateaux du Nord sont principalement des régions tribales peuplées de minorités ethniques diverses, caractérisés par l'irrégularité du paysage et des montagnes marquées par l'escarpement où se trouve par ailleurs le plus haut sommet du pays, prétendu "sommet de l'Indochine", le Fansipan.

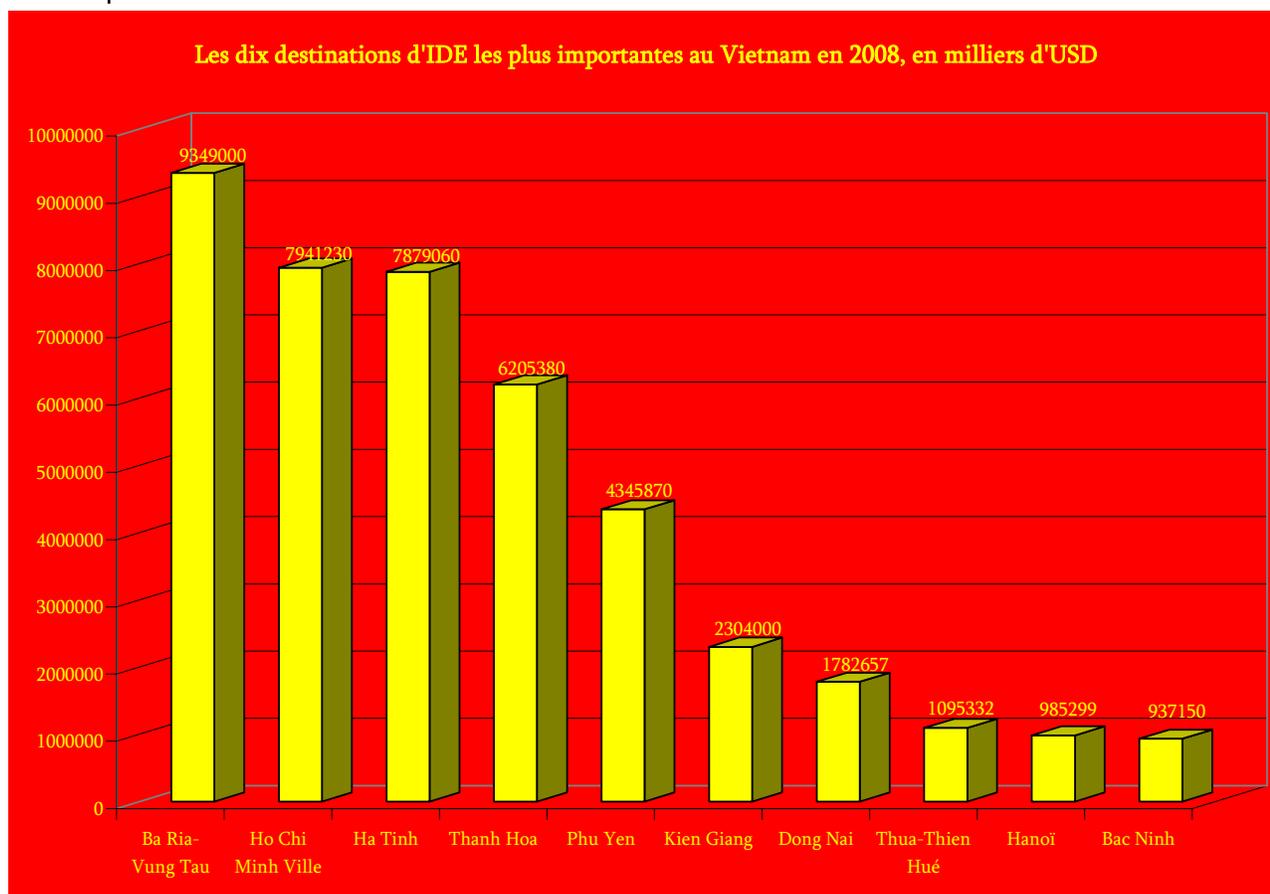
Le delta du fleuve Rouge, directement au Sud de la région des hauts-plateaux du Nord, se caractérise par des terres fertiles et d'importantes précipitations qui font de celui-ci un des greniers du Vietnam. Lieu de naissance du peuple Viet, cette région est relativement bien développée et très peuplée. Hanoi, la capitale, et le port maritime principal du Nord du pays, Haiphong, sont situés dans cette région. Le 1er août 2008, Hanoi a fusionné certaines de ses provinces voisines dans son secteur urbain doublant ainsi sa population à 6,4 millions d'habitants.

Les plaines littorales, la région géographique la plus longue du Vietnam, s'étendent du delta du fleuve Rouge au nord jusqu'à la province Khanh Hoa au sud. Le secteur est fertile et le riz est largement cultivé. Da Nang, port naturel et quatrième plus grande ville du Vietnam, est située dans cette région.

Les hauts-plateaux du Centre, connaissent les concentrations les plus importantes de minorités ethniques au pays. À la différence de la région des hauts-plateaux du Nord, cependant, cette région est un producteur agricole important. Ces régions produisent entre autres d'importantes récoltes de café et de noix de cajou.

Le Sud-Est est le moteur économique du Vietnam, s'étendant de Binh Thuan au nord jusqu'à Ho Chi Minh Ville au sud. Citons comme villes principales ; Ho Chi Minh Ville (autrefois Saigon), la capitale économique du pays et la ville la plus peuplée ; Vung Tau, ville portuaire de production de pétrole et d'acier-industriel ; les provinces de Binh Duong et de Dong Nai, deux moteurs industriels importants avoisinants Ho Chi Minh Ville ; et Da Lat et Phan Thiet, deux villes récréotouristiques.

Le delta du Mékong est la région la plus australe du Vietnam. C'est un autre des greniers importants du Vietnam, produisant environ 50 % de la riziculture vietnamienne et 90 % de toutes les exportations de riz du Vietnam. Quoique toujours sous-développée, la région présente un revenu accru grâce à sa croissance agricole, qui pourrait connaître de nouveaux développements dans les années futures. Son agglomération principale, Can Tho, construit actuellement un aéroport international et un pont afin d'accroître le commerce interprovincial.



Source: Bureau général des Statistiques du Vietnam

Les quatre régions importantes présentant un potentiel économique particulièrement prometteur sont énumérées ci-dessous: Ho Chi Minh Ville et ses environs ; le Vietnam du Centre concentré autour de Da Nang ; Hanoi et le Nord-Est ; et la toute récente zone économique spéciale de Dung Quat.

Ho Chi Minh Ville et la zone économique Sud

Ho Chi Minh Ville est une des régions où il est facile de faire du business et ce, particulièrement pour des investisseurs débutants. La ville est la plus peuplée du pays et est de facto la capitale économique. Avec ses provinces périphériques (Binh Duong, Ba Ria, - Vung Tau, Dong Nai, Tay Ninh et Long An) elle attire approximativement 55 % de tout l'IDE versé au Vietnam. Des investisseurs canadiens importants comme Asian Coast Development Ltd et Talisman Energy ont leurs bureaux à HCMV malgré le fait que la majeure partie de leurs activités est concentrée autour de Ba Ria - Vung Tau. Beaucoup d'autres sociétés étrangères y ont également leurs bureaux. La vaste communauté d'affaires, le sentiment d'ouverture, la facilité de faire des affaires comparativement à d'autres régions du Vietnam jumelés à la proximité des centres manufacturiers de Binh Duong et de Dong Nai représentent quelques-uns des nombreux facteurs encourageant les sociétés à y situer leur siège social vietnamien, même si leurs activités sont effectuées à l'extérieur de Ho Chi Minh Ville. De plus, la présence de bonnes écoles internationales, d'hôpitaux, de supermarchés, d'hôtels et de restaurants internationaux constitue un environnement accueillant pour les expatriés.

Ville	Durée de vol à partir de Ho Chi Minh Ville
Bangkok	1 h 25 min
Singapour	1 h 35 min
Kuala Lumpur	2 h 05 min
Hong Kong	2 h 35 min
Jakarta	3 h 00 min
Taipei	3 h 15 min

Source: Vietnam-Singapore Industrial Park

Ho Chi Minh Ville attire par le fait que plusieurs sociétés y sont déjà bien établies. L'établissement de ces sociétés a attiré par conséquent beaucoup de travailleurs (bien qu'avec des compétences limitées : voir le chapitre II.6.b). Plusieurs chambres de commerce y compris la Chambre canadienne de Commerce, ont élu leur siège à HCMV.

On dénombre un total de 16 zones industrielles, zones industrielles travaillant pour l'exportation et de haute technologie à Ho Chi Minh Ville, dont 15 sont sous le pouvoir de l'*Autorité des zones industrielles et travaillant à l'exportation de Ho Chi Minh Ville*, ou HEPZA (à l'exception du parc de haute technologie de Saigon). HEPZA peut vous aider à identifier le parc industriel qui répond le mieux à vos besoins. En outre, trois de ces zones sont en expansion et cinq nouveaux parcs doivent être construits selon le plan maître, doublant ainsi la superficie des parcs industriels de 3 000 hectares aujourd'hui à 7 000 hectares en 2015.

Les zones industrielles des provinces environnantes ne sont pas sous l'autorité de HEPZA, quoique les principales, comme les parcs industriels Vietnam-Singapour I & II situés dans la province de Binh Duong et Amata situé à Dong Nai ont leurs propres conseils de gestion afin de faciliter les investissements (voir les chapitres II.3 et II.9.h pour de plus amples informations sur les zones industrielles et les zones industrielles travaillant à l'exportation au Vietnam). Ces deux provinces ont parfois été citées à titre de "locomotives" de l'économie du Vietnam en raison de leur importante concentration de manufactures.

La province voisine de Ba Ria-Vung Tau a attiré la majorité des investissements canadiens au Vietnam. En effet, le capital d'investissement enregistré à Ba Ria-Vung-Tau est de 15 % supérieur à celui de Ho Chi Minh Ville. La province attire non seulement pour le tourisme, le pétrole et le gaz mais aussi pour le développement industriel : le parc industriel Phu Mi 1 qui a été construit récemment est le plus grand parc industriel dans le Sud-Est avec 1000 hectares de superficie. Ce qui caractérise particulièrement la région Ba Ria-Vung Tau, et particulièrement pour les fabricants, est qu'elle est située sur la côte et par conséquent dotée de ports importants, comme le port Cai Mep, qui débutera ses activités vers la fin de l'année 2009.

Hanoi et le delta du fleuve Rouge

Bien que derrière Ho Chi Minh Ville en ce qui a trait à l'influence économique, Hanoi, la capitale politique, profite tout de même d'une certaine importance économique au pays. De grandes sociétés canadiennes dont la banque Scotia, SNC Lavalin, Nortel et Bombardier, parmi d'autres y ont situé leurs sièges vietnamiens. Les bénéfices pour investir à Hanoi incluent : la concentration des ministères gouvernementaux nationaux, des organisations internationales et des associations d'affaires; des sièges sociaux d'entreprises étatiques ; et le taux relativement élevé de travailleurs qualifiés.

À titre de capitale, tous les ministères fédéraux du gouvernement sont présents à Hanoi, ce qui peut s'avérer très utile dans des secteurs où l'engagement et l'appui du gouvernement sont particulièrement importants. Les représentants gouvernementaux se rendent disponibles pour rencontrer les investisseurs étrangers, puisque le Vietnam tente d'attirer davantage d'IDE. De grandes sociétés publiques, comme Pétro Vietnam, ainsi que des banques étatiques y ont établi leur siège social, ce qui peut aussi être facilitant quand on pense créer un partenariat avec une EE vietnamienne ou pour garantir un financement. La présence massive de fonctionnaires et ministres peut contribuer à l'établissement de réseaux, lesquels peuvent grandement vous simplifier la tâche dans le démarrage de vos activités à long terme.

Enfin, un pourcentage légèrement plus élevé de la population du delta du fleuve Rouge détient un diplôme universitaire comparativement à la population du Sud-Est et environ 60 % de tous les chercheurs au Vietnam résident actuellement à Hanoi. L'Autorité de la Planification et de l'Investissement de Hanoi (APIH) crée une liste de ses secteurs clés tels le système bancaire, la finance, la santé, l'éducation, la médecine théorique, l'électronique et les télécommunications. Un parc de haute technologie, un parc de recherche biomédicale et des parcs industriels ont été construits en 2008 afin de répondre spécifiquement aux besoins de ces industries.

Da Nang et ses environs

Après avoir reçu le titre de "ville" en raison d'une croissance économique marquée et du développement de son infrastructure et de sa population, Da Nang a déclassé Hué au rang de capitale du Centre du Vietnam. Ses parcs industriels sont en expansion, son port s'améliore, un agrandissement de son aéroport est en cours et les touristes y affluent. De multiples secteurs économiques offrent un potentiel de croissance à Da Nang.

Le tourisme est un secteur de croissance clé au Vietnam qui se confirme de façon évidente dans la région de Da Nang (quoique pas dans la ville à proprement parler). La région compte deux attractions principales. La première se trouve sur ses côtes dont la plage Cua Dai et China Beach, qui tout en connaissant un boom hôtelier, demeurent néanmoins encore sous-développées. La deuxième attraction principale est sa proximité de certains sites culturels parmi les plus visités au Vietnam : l'ancienne capitale impériale de

Hue, le site archéologique Cham à My Son, les montagnes de marbre et l'ancienne ville portuaire de Hoi An.

L'aéroport international de Da Nang, le seul aéroport international au centre du Vietnam, est le port d'entrée pour les touristes visitant cette région. Des vols hebdomadaires en destination de Bangkok, Singapour, Taipei, Siem Reap, du Japon, de la Corée du Sud et de Hong-Kong sont effectués. C'est d'une importance particulière pour tous ceux intéressés par le développement de stations balnéaires haut-de-gamme. L'aéroport sera agrandi au cours des prochaines années puisque déjà on observe des engorgements en raison de la hausse du nombre de visiteurs.

Da Nang est aussi desservie par un complexe portuaire important comprenant le port de mer Tien Sa et le port du fleuve Han. Quoique sous-développé et légèrement désuet selon des standards internationaux, le port de Da Nang bénéficie de son littoral et d'une ouverture naturelle sur la mer. Il peut accommoder des bateaux jusqu'à 35 000 TPL (tonnes de port en lourd). Ce complexe portuaire et l'aéroport international ont favorisé le développement des zones industrielles, qui bénéficient maintenant d'une infrastructure répondant aux besoins liés à l'importation et à l'exportation.

Zone économique Dung Quat

La zone économique spéciale Dung Quat est située juste au Nord de la ville de Quang Ngai, émergeant de l'ancien parc industriel de Dung Quat. En raison de son éloignement et de l'attrait de Da Nang juste au nord, elle échappe souvent aux investisseurs. Des sociétés canadiennes y sont actives en appuyant des projets locaux notamment par l'entremise de services conseils et de soutien.

Le potentiel de croissance se forme partiellement par la spéculation : citons l'exemple de la raffinerie qui devait être construite par deux consortiums sous contrôle étranger jusqu'à ce qu'ils constatent que le secteur n'était pas économiquement viable. Cependant, le magazine Vietnam Economic Times a sélectionné Dung Quat comme une des régions futures d'investissement. C'est en effet une région qui pourrait potentiellement connaître une expansion à long terme en raison des projets de parcs industriels et portuaires d'envergure. De plus, les mesures incitatives dans les zones économiques comptent parmi les meilleures au Vietnam :

http://www.business-in-asia.com/images/vn_tax_comparison.jpg

Outre les possibilités d'investissement de capitaux ou tout simplement dans le bâtiment, la construction du port de Dung Quat 2 et l'agrandissement du port actuel peuvent contribuer à la viabilité de projets industriels. Ce port aura 16,7km de quais en longueur totale, 600 hectares d'entrepôts et sera capable d'accueillir des bateaux jusqu'à 260 mille TPL, presque dix fois les capacités TPL du port original de Dung Quat. Il devrait être en exploitation en 2015.

Finalement, la présence d'une raffinerie est particulièrement pleine de promesses. La raffinerie de Dung Quat, devant ouvrir au début de 2009, sera la première raffinerie d'envergure au pays et aussi la plus puissante avec une capacité de 140 000 BPJ.

5) Liste des investisseurs canadiens principaux

Plusieurs sociétés canadiennes ont une présence au Vietnam : Asian Coast Development Limited (ACDL), Produits alimentaires Dan-D, Financière Manuvie, Nortel, la banque Scotia, SNC Lavalin et Talisman Energy, pour en citer que quelques-unes.

ACDL est prétendu se positionner en qualité du plus important investisseur canadien avec un investissement de 4,2 milliards de dollars annoncé dans un projet récréotouristique intégrant un hôtel et un casino à Vung Tau. Ce projet a suscité beaucoup d'intérêts au Vietnam puisqu'aucun projet semblable n'y a encore été réalisé. Le projet, qui se développera en différentes phases, offrira à terme plus de 9 000 chambres de luxe et le plus grand casino au Vietnam. Ce projet prévoit embaucher plusieurs milliers de personnes.

Talisman Energy est un autre investisseur canadien important, ayant des intérêts particuliers pour le pétrole et le gaz au large de la côte Sud du Vietnam. Ses activités sont effectuées dans le cadre d'un partenariat avec Pétro-Vietnam. Avant l'annonce de l'investissement d'ACDL au début de 2008, Talisman était le plus grand investisseur canadien au Vietnam.

Manuvie Vietnam - la première société d'assurance-vie à 100% sous contrôle étranger autorisée au Vietnam - dispense des services financiers à plus de 300 000 clients à travers un réseau de plus de 3 000 professionnels qualifiés. Manuvie a débuté ses activités au Vietnam en juin 1999. Le 14 juin 2005, Manuvie Gestion de Fonds Vietnam (MGFV), une filiale locale sous le contrôle de Manuvie Vietnam, s'est vue accorder une licence lui permettant des opérations de gestion de fonds et des activités de consultation en finance/investissement, développant ainsi la gamme de produits offerts par Manuvie Vietnam à ses clients.

6) Expériences des entreprises canadiennes et étrangères

Des sociétés canadiennes ont rapporté des expériences positives au Vietnam : des taux élevés de retour sur leur investissement, un bassin de travailleurs disciplinés, des mesures incitatives d'investissement intéressantes, une stabilité politique certaine, des ressources naturelles abondantes et un potentiel élevé pour une croissance du marché interne. Néanmoins, d'autres ont rencontré des défis en ce qui concerne la bureaucratie gouvernementale, la corruption et un manque de clarté dans les procédures d'investissement.

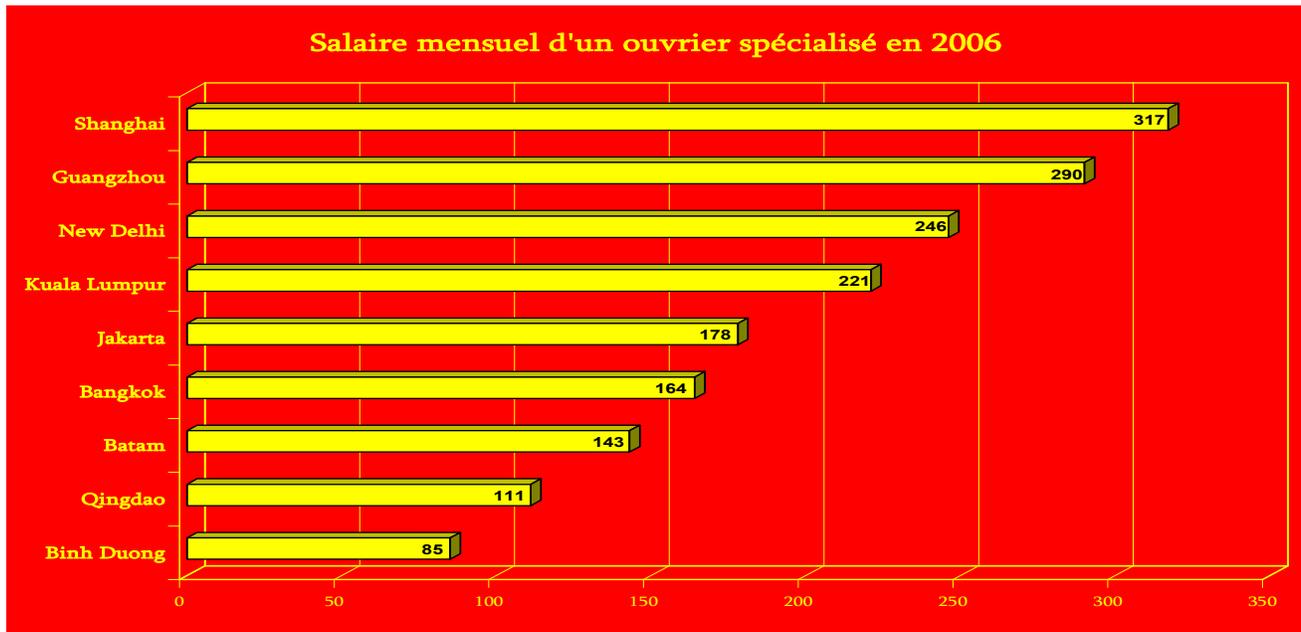
a) Les avantages

Les sociétés ont la tendance à souligner inmanquablement la croissance soutenue (7,5 % de croissance moyenne annuelle au cours de la dernière décennie) dans un marché relativement sous-développé comme le facteur numéro un les ayant attirées au Vietnam. Nombreuses sont les possibilités pour conquérir l'avantage du premier venu et se positionner plus facilement dans un secteur économique en particulier.

La stabilité politique représente un autre atout important au marché vietnamien. L'organisation Business Monitor International a classé le Vietnam en 2ème place, ex-aequo avec Hong-Kong, pour son niveau de stabilité politique. Le Vietnam n'a pas vécu les problèmes de sécurité qui ont troublé certains de ses voisins de l'ASEAN au cours des vingt dernières années. En effet, aucun conflit militaire a surgi depuis 1979. Les perspectives d'un coup d'état de quelque nature ou l'instabilité politique de ses voisins pouvant basculer au Vietnam sont très improbables. Quoiqu'il y ait occasionnellement des protestations de la part des minorités ethniques, le degré de ces protestations demeure négligeable.

Les ressources humaines vietnamiennes représentent également un actif important. Malgré des compétences techniques et pratiques insuffisantes (voir ci-dessous), le travailleur moyen est appliqué et désireux d'apprendre, démontrant un intérêt marqué pour un meilleur statut social. Avec 60% de sa population n'atteignant toujours pas 30 ans, on

peut affirmer que sa population est jeune. De plus, les salaires au Vietnam sont comparativement peu élevés dans la région. Le tableau ci-dessous démontre le salaire d'un travailleur spécialisé en 2006 dans la province de Binh Duong située à 30 minutes de Ho Chi Minh Ville :



Source: Vietnam-Singapore Industrial Park. Chiffres représentent USD mensuels.

L'idéologie pro-entreprise des Vietnamiens s'est aussi manifestée au gouvernement. Le passage du gouvernement quasi-autarcique des années 1980 à l'actuel qui a adhéré à l'OMC et qui encourage l'investissement étranger témoigne de son engagement à se réformer.

Cette réforme a conduit à l'établissement de mesures fiscales extrêmement favorables. Des projets d'investissement "encouragés" et "fortement encouragés" peuvent aboutir à un taux d'imposition pour les entreprises aussi bas que 10 %. De plus, les investisseurs sont exempts de tout impôt au cours des 2-4 premières années de leur investissement. Cette exemption est alors suivie d'une réduction de 50 % sur une taxe de 10 %. Ces mesures incitatives sont offertes quand on investit dans un parc industriel, un secteur économique ou une région géographique identifié comme "encouragé" ou "fortement encouragé" selon la loi sur l'investissement. Cette liste est mise à jour à la sortie de chaque nouveau plan quinquennal, dont le prochain devrait être présenté en 2011. Les chapitres II.3 et II.5 présentent de plus amples détails sur ces mesures incitatives.

Enfin, la position géographique du Vietnam est un autre de ses atouts principaux. Le Vietnam possède un long littoral comptant plusieurs ports et partage une frontière avec la Chine du Sud et est ainsi près des grands centres métropolitains et économiques comme Hong-Kong, Shenzhen et Guangzhou. Sa proximité avec la Chine et sa capacité portuaire émergente lui réservent un emplacement idéal pour des entreprises souhaitant augmenter la compétitivité des coûts de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Ce positionnement géographique conjugué au potentiel de croissance élevé et aux coûts de main-d'œuvre compétitifs ont conduit des sociétés à adopter une stratégie "Chine+1" au Vietnam, où des sociétés canadiennes déjà en exploitation en Chine se sont tournées vers le Vietnam pour externaliser certaines de leurs activités.

b) Les défis

Malgré le potentiel élevé de croissance du Vietnam, l'ardeur de la main-d'œuvre pour apprendre et s'adapter et les efforts du gouvernement pour s'intégrer dans l'économie mondiale, il n'en demeure pas moins que le Vietnam n'est pas le pays le plus facile pour faire des affaires. Tandis que les expériences positives de sociétés canadiennes et internationales établies au Vietnam peuvent mener à la conclusion que c'est un bon endroit pour investir, certaines difficultés peuvent néanmoins être rencontrées. En lien avec certaines de ces difficultés émergentes, la Banque Mondiale a récemment classé le Vietnam au 92^e rang sur 181 dans son rapport « Ease of doing business 2009 », un recul comparé à la 87^e place qu'il occupait l'année précédente.

Selon les entreprises présentes au Vietnam, le climat d'investissement, bien que devenant plus transparent et ouvert, souffre davantage de procédures administratives parfois inefficaces et la corruption. Le manque de clarté se manifeste dans le processus d'investissement au Vietnam. Bien que des guides soient publiés par le gouvernement, des détails spécifiques comme ceux des conditions nécessaires requises à l'investissement et ceux des droits de sol ne sont pas entièrement évidents. Il faut soulever ces questions directement aux représentants gouvernementaux.

La prévisibilité peut aussi nuire aux projets d'investissement. En 2008, tel que mentionné précédemment, une nouvelle loi imposant des hausses significatives sur les tarifs d'exportation pour toutes les marchandises minérales non traitées a été annoncée seulement deux semaines avant qu'elle n'entre en vigueur. Ces soudaines déclarations de nouvelles politiques peuvent avoir un impact considérable sur la confiance et le confort des investisseurs. Le gouvernement du Vietnam a annoncé son intention d'aider de possiblement remédier à cette situation.

Les délais d'attente constituent un autre problème, en particulier pour l'obtention d'un certificat d'investissement. Tel que décrit par le gouvernement, le délai prévu pour obtenir un tel certificat est de deux semaines. Cependant, pour obtenir un certificat d'investissement et particulièrement lorsque l'approbation du premier ministre est nécessaire (voir II.2.C), ce processus prend normalement des mois et non des jours tel que stipulé par certains documents officiels. Selon des représentants du ministère de la Planification et de l'Investissement, des retards bureaucratiques jumelés à un manque de fonds rendent difficile l'émission de ces certificats dans le respect des délais prescrits.

La corruption est un défi supplémentaire que le gouvernement considère comme un de ses principaux obstacles sur sa lancée vers la modernisation. En effet, selon l'organisation Transparency International, l'index de perceptions de la corruption (IPC) du Vietnam est très bas, ex-æquo avec le Nigeria en 121^e place, derrière l'Inde (85), la Thaïlande (84), la Chine (72) et la Malaisie (43).

Le faible état de l'infrastructure, du transport et de la navigation a des conséquences sur d'autres secteurs au Vietnam. Chaque province ou municipalité l'inscrit comme une de ses priorités pour des projets d'investissement. La Banque Mondiale précise qu'au cours des 10-12 prochaines années 140 milliards \$US seront nécessaires pour la réalisation des projets d'infrastructure projetés afin de soutenir la rapide croissance économique du Vietnam.

Bien que le bassin de travailleurs soit abondant, désireux d'apprendre et jeune, cet avantage est amoindri par le système d'éducation national. Les niveaux d'éducation au Vietnam sont bas autant dans les grands centres urbains qu'ailleurs au pays, et même pour

la région dans son ensemble. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation du Vietnam affirme que la qualité du système d'éducation du Vietnam reste inférieure. Défaillant dans la structure, le système n'est pas lié aux besoins des industries ni aux possibilités d'emploi et est par conséquent peu pratique, voir grandement inefficace. De plus, le capital d'enseignement est limité et l'infrastructure insuffisante; des améliorations aux programmes d'études, aux manuels d'enseignement, aux méthodes de dispensation et à la gestion sont lentement mises en œuvre.

Cependant, ceux qui satisfont vraiment le minimum exigé au niveau académique sont enclins au phénomène "de changement d'emploi", par lequel les ouvriers qualifiés ne se présenteront tout simplement pas au travail un jour donné, ayant trouvé un emploi ailleurs. Plusieurs sociétés ont rapporté ce problème comme étant particulièrement prévalent au Vietnam, ce taux étant parfois aussi élevé que 40 %. Un taux de départs volontaires de 8 %, par exemple, est élevé selon des normes canadiennes mais relativement faible selon des normes vietnamiennes. Comme la demande pour des ouvriers qualifiés est élevée, ceux qui sont instruits ou qui ont l'expérience de travail appropriée bénéficieront inévitablement d'un éventail de choix et chercheront un travail offrant de meilleures conditions de travail ou salariales. Une diminution de ce phénomène a été observée récemment en raison d'une économie qui se resserre face à un imminent déclin mondial.

Enfin, la dernière difficulté rencontrée est le sabotage. Le sabotage est commis par des concurrents, des gens qui se sentent exclus d'un projet particulier ou qui estiment qu'un projet représente particulièrement un danger pour la protection de l'environnement. Les actes commis ont inclus le signalement de fausses déclarations auprès des autorités et le sabotage industriel d'envergure comme l'endommagement des équipements.

c) Un conseil

Des sociétés canadiennes ont identifié quelques facteurs de succès importants afin d'établir une présence au Vietnam : prendre le temps de bien identifier son partenaire local; avoir recours à des entreprises de comptabilité et juridiques locales pour faciliter son investissement (notamment pour obtenir les certificats et les permis appropriés); et nouer de fortes et positives relations avec des représentants gouvernementaux, des gens d'affaires influents, des associations et des chambres de commerce.

II. Cadre de réglementation et milieu de fonctionnement

Nonobstant une plus grande ouverture et davantage de transparence, le cadre de réglementation pour démarrer des activités au Vietnam n'est pas toujours clair. Plusieurs investisseurs étrangers ont rapporté que les procédures d'investissement peuvent être déroutantes ou imprécises et que les périodes d'attente sont souvent beaucoup plus longues que celles officiellement prescrites.

1) Cadre institutionnel et légal

a) Institutions

Le ministère de la Planification et de l'Investissement (MPI) du Vietnam a la responsabilité de formuler des recommandations au gouvernement sur les secteurs et les régions dans lesquels des investissements plus importants sont requis et de dresser les listes des investissements "encouragés" et "fortement encouragés" en conséquence. Il formule également des recommandations au gouvernement sur les questions liées à l'imposition et sur les mesures incitatives qu'il devrait offrir afin d'attirer ces investissements.

Tandis que le MPI établit des politiques stratégiques générales, ce sont les bureaux municipaux et provinciaux des départements de la Planification et de l'Investissement (DPI) qui appliquent ces politiques, qui encouragent l'IDE au Vietnam et qui accordent les certificats d'investissement. Certaines zones industrielles, industrielles travaillant pour l'exportation, économiques et de haute technologie ont des conseils de gestion qui faciliteront l'émission de tous les certificats et licences exigés pour démarrer des activités en leur sein.

La loi vietnamienne est basée sur le même principe que le code civil français et par conséquent, ne permet pas le principe de précédent comme dans le « Common Law » anglais. Toutes les lois sont établies sur la législation existante et sur son interprétation. Les trois Cours (suprême, provinciale et régionale, par ordre hiérarchique décroissant) fonctionnent selon cinq sections importantes : criminelle, civile, administrative, économique et du travail. On peut faire appel à une cour d'appel, le Parquet Populaire, pour réviser des jugements antérieurs.

L'Ordonnance d'arbitrage commerciale de 2003 a contribué à mettre en place un réseau de centres d'arbitrage indépendants au Vietnam. Les investisseurs canadiens peuvent aussi avoir recours à un arbitrage étranger, car le Vietnam a ratifié la Convention de New York pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères, qui est maintenant applicable au Vietnam.

b) Normes environnementales

Le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MRNE) gère les normes environnementales et les incorpore à l'Agence de Protection environnementale du Vietnam ainsi qu'au département de l'Environnement. Le MRNE utilise deux normes différentes pour mesurer l'impact d'un projet d'investissement sur l'environnement : les normes de qualité de l'environnement ambiant et les normes de qualité des eaux usées.

Normes environnementales au Vietnam

Normes de qualité de l'environnement ambiant	Normes de qualité des eaux usées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La qualité du sol ▪ L'eau de surface et souterraine utilisée dans les activités d'affaires ▪ La plaque côtière utilisée pour l'aquaculture et le divertissement ▪ La qualité de l'air ▪ Le bruit, la lumière et la radiation dans les milieux résidentiels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les eaux usées ▪ Les émissions de gaz industriels issues de l'équipement utilisé en décharge et en incinération ▪ Les émissions de gaz issues du transport, de la machinerie et de l'équipement spécialisé ▪ Les déchets dangereux ▪ Le bruit et les vibrations causés par les activités industrielles

Le gouvernement planifie de rendre ces normes plus rigoureuses au cours des prochaines années. Ces normes sont utilisées comme le fondement pour les Rapports d'évaluation de l'impact environnemental (REIE) et les Engagements de protection de l'environnement (EPE). Selon le Décret 80 qui met en application la loi sur la protection de l'environnement, un investisseur étranger doit rédiger un de ces rapports selon la nature et l'ampleur du projet concerné avant le démarrage des projets d'investissement.

Les REIE sont obligatoires dans 102 projets regroupés dans sept catégories principales :

- Les projets "d'importance nationale"
- Les projets comprenant des effets potentiellement défavorables sur des régions de conservation, des parcs naturels ou des sites d'héritage naturels / culturels
- Les projets incluant des effets potentiellement défavorables sur les cours d'eau ou les écosystèmes protégés
- La construction de parcs industriels et de haute technologie
- Le développement résidentiel
- L'exploitation à grande échelle ou l'utilisation des eaux souterraines
- Tout autre projet exposant des risques potentiellement défavorables sur l'environnement

Les EPE, d'autre part, regroupent les projets de fabrication, d'affaires ou de services qui ne répondent pas aux critères qui requièrent un REIE. Plutôt qu'être une évaluation scientifique complète, ce sont de simples rapports écrits. Ce qui différencie les deux types d'évaluation est décrit dans le tableau ci-dessous.

Rapports environnementaux au Vietnam

	REIE	EPE
Chapitres devant apparaître dans le rapport	I. Introduction II. Description sommaire du projet III. Conditions environnementales et socio-économiques IV. Une évaluation des impacts environnementaux V. Mesures qui seront prises afin de minimiser les impacts VI. Mesures déjà entreprises VII. Détails sur les installations et les programmes de traitement environnemental VIII. Estimations budgétaires pour les installations IX. Recensement de l'opinion locale X. Méthodologie XI. Conclusion	I. Introduction II. Localisation du projet III. Forme et ampleur des activités (fabrication ou services) IV. Matières brutes et combustible utilisés V. Types de déchets produits VI. Mesures entreprises afin de se conformer strictement à la loi sur la protection de l'environnement VII. Conclusion
Processus d'approbation	Doit être approuvé par un panel de 7 membres composé par le MRNE. La période d'attente pour l'évaluation est de 30-45 jours, laquelle doit être jointe à la demande d'application.	Déposer au DPI accompagnant la demande d'application

c) Loi anti-corruption

La Loi anti-corruption approuvée le 9 décembre 2005 (No55/2005/QH11) est la plus récente mesure mise en œuvre pour combattre la corruption, précisant aussi bien les définitions de la corruption que les obligations des sociétés (tant étrangères que nationales).

d) Projets d'investissement interdits

Un document légal très important relatif à l'investissement au Vietnam est celui de la Loi vietnamienne sur l'investissement, ou l'Ordre No.59/2005/QH11. En plus d'exposer les garanties, les mesures incitatives et les réglementations nationales générales d'investissement, ce document présente également la liste des six secteurs interdits aux investissements :

- L'enquête privée et les agences de sécurité
- La construction sur des sites de patrimoine
- La reproduction asexuée
- La production et l'importation de matières toxiques
- La production de jeux et de jouets considérés "nuisibles pour le développement personnel et la santé des enfants ou à la sécurité et à l'ordre public".
- La pornographie

2) Réglementation du droit à la propriété étrangère

a) Les certificats d'affaires et d'investissement

Avant d'investir au Vietnam, vous devez d'abord demander un certificat d'investissement auprès du département local de la Planification et de l'Investissement (DPI). Pour obtenir ce certificat, les investisseurs doivent compléter un formulaire de demande présentant le projet d'investissement en détails. Cette demande inclut, entre autres, la durée du projet, le total du capital d'investissement annoncé et l'emplacement de l'investissement.

Il faut compter un minimum de deux semaines pour que le DPI analyse un formulaire de demande et accorde un certificat d'investissement. Le certificat d'investissement, une fois publié, a un terme fixe de 50 ans, quoiqu'il puisse être prolongé jusqu'à 70 ans sur approbation gouvernementale. Il détaillera la portée des activités que l'on permet à l'investisseur d'entreprendre, le montant du capital d'investissement permis et inscrira aussi toutes les mesures incitatives applicables. Sur réception du certificat d'investissement, l'investisseur peut alors demander d'autres permis, comme le Certificat de droit d'utilisation du sol (voir le chapitre II.4.a).

Ceux qui présentent un projet d'une valeur de moins de 15 milliards VND (approximativement 880 000 \$US) sont dispensés de l'obtention du certificat d'investissement. Ils doivent plutôt obtenir un certificat d'enregistrement d'affaires auprès du DPI local.

Éléments inclus dans une demande d'application:



Ce certificat doit être émis dans une période de 15-45 jours ouvrables selon la nature et l'ampleur du projet puisque certains projets exigeront un examen plus approfondi. Le tableau ci-dessous récapitule les divers critères compris dans ces temps d'attente.

Périodes d'attente correspondantes aux certificats d'investissement

15 jours ouvrables	30 jours ouvrables	45 jours ouvrables
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas inclus dans la liste des secteurs conditionnels <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 300 milliards VND (17 650 000 \$US) en capital enregistré 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur conditionnel (voir le chapitre II.2.c) <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 300 milliards VND en capital enregistré 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idem à la période d'attente du 30 jours ouvrables <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approbation nécessaire du PM vietnamien

Dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de la licence d'investissement, vous devez demander le code d'enregistrement fiscal auprès de l'autorité fiscale locale. Une période d'attente de cinq jours ouvrables est alors prévue pour la réception de votre code d'enregistrement fiscal.

b) Formes d'entreprises étrangères

Des procédures supplémentaires s'appliquent lorsqu'on souhaite établir un EEI. Ces réglementations ont récemment été établies et révisées selon le Décret 72/2006/ND-CP. Les coentreprises peuvent être créées soit dans le cadre d'un partenariat de responsabilité limitée avec un ou des associés nationaux soit dans celui d'une société par actions. Une société par actions ne peut pas être à 100 % sous contrôle étranger. Seulement une société à responsabilité limitée le peut. Des sociétés telles Talisman sont entrées en partenariat avec des associés locaux importants et réputés comme Pétro Vietnam. Une coentreprise peut énormément faciliter les démarches du processus d'investissement et ce particulièrement lorsque l'associé identifié entretient de bonnes relations.

On souligne deux façons pour l'établissement des EEI au Vietnam : en bureau de représentation ou en succursale. La majorité des sociétés ont préféré investir dans un bureau de représentation par opposition à une succursale, car il permet la supervision du projet d'investissement par le siège social et dans le cas des banques il permet les services bancaires de gros et les relations avec les correspondants malgré ses restrictions. De plus, c'est beaucoup plus facile et plus rapide d'établir un bureau de représentation qu'une succursale.

Comme le rythme de la libéralisation économique risque de diminuer en conséquence du ralentissement économique actuel mondial, il est peu probable d'espérer que ces marges étroites de propriété (49 % dans le cas de quelques sociétés de TIC, par exemple) augmentent considérablement dans un avenir proche. Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur les différences entre les bureaux de représentation et les succursales ainsi que la procédure de demande pour chacun.

Bureaux de représentation et succursales

	Bureau de représentation	Succursale
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Enregistré au Canada à titre d'entreprise Minimum d'une année d'existence au Canada 	<ul style="list-style-type: none"> Enregistré au Canada à titre d'entreprise Minimum d'une année d'existence au Canada
Documents requis pour le dossier de demande	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire de demande pour un permis de bureau de représentation signé par un directeur exécutif Copie de votre enregistrement d'entreprise au Canada Déclaration financière audité par Revenu Canada prouvant l'existence et les activités de votre entreprise au cours de la dernière année 	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire de demande pour un permis de bureau de représentation signé par un directeur exécutif Copie de votre enregistrement d'entreprise au Canada Déclaration financière audité par Revenu Canada prouvant l'existence et les activités de votre entreprise au cours des 5 dernières années Copie de la charte des activités potentielles détaillant l'ampleur des responsabilités du directeur de la succursale
Ampleur des activités	<ul style="list-style-type: none"> Supervision des projets d'investissement pour le compte du siège social Bureau de liaison afin d'observer l'environnement d'affaires Recherche des possibilités commerciales et d'affaires Supervision de la mise en œuvre du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Peut mener des activités d'affaires régulières de toutes sortes y compris la soumission de factures et le gain de profits

c) Secteurs conditionnels

L'article 29 de la Loi sur l'investissement de 2005 décrit les secteurs particuliers où la l'implication des investisseurs étrangers est conditionnelle. Les huit secteurs inscrits dans l'article sont :

- La défense nationale et la sécurité
- Les opérations bancaires et la finance
- La santé publique
- La culture, l'information, la presse et la publication
- Les services de divertissement
- L'immobilier
- L'étude, la prospection, l'exploration et l'extraction de ressources naturelles
- L'éducation et le développement de la formation

Pour la plupart de ces secteurs, les conditions sont parfois peu claires. Par conséquent, si vous investissez dans un secteur conditionnel, il est recommandé que vous contactiez le ministère responsable de ce secteur : par exemple, en investissant dans l'immobilier, on entrerait en contact avec le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement.

Une deuxième option serait d'avoir recours à un cabinet juridique (voir le chapitre III.6) ou à une société de conseils.

Quelques secteurs exigent l'approbation personnelle du premier ministre vietnamien. L'approbation du premier ministre n'est pas obligatoire dans des projets inclus dans un plan économique déjà approuvé et compatible avec les réglementations et les conditions d'un traité auquel le Vietnam est un membre signataire. Dans ces cas, le Comité Populaire ou le Conseil de Planification est le service de délivrance des licences compétent. Les huit types de projets qui requièrent l'approbation du premier ministre sont :

- La construction d'infrastructure aéroportuaire
- La construction d'infrastructure portuaire
- L'exploration, la production et le traitement du pétrole et des minéraux
- La radiodiffusion et télédiffusion
- La commercialisation de casinos
- La production de cigarettes
- La construction d'universités et d'établissements de formation
- La création de zones industrielles, travaillant à l'exportation, de zones d'intérêt économique spéciales et de zones de haute technologie

d) Visas

En tant que canadien, un visa de travail ou d'affaires est requis pour habiter et travailler au Vietnam. Le visa est obtenu de l'Ambassade de la République socialiste du Vietnam à Ottawa, (<http://www.vietnamembassy-canada.ca>). Une période d'attente de cinq jours est applicable. Quatre documents sont requis pour l'obtention du visa :

- Un formulaire de demande
- Une photographie de format passeport
- Un passeport valide pour un minimum de six mois
- Une lettre d'invitation des autorités compétentes

La lettre d'invitation peut provenir des autorités gouvernementales locales sur l'approbation d'un certificat d'investissement. Elle peut aussi venir de sociétés déjà établies au Vietnam dans le cas où vous deviez investir dans cette société, ou un autre contact approprié reconnu par le gouvernement vietnamien, comme un associé dans une coentreprise.

Pour une courte mission professionnelle de prospection, on recommande un visa touristique valable pour une période de 30 jours à 6 mois. L'ambassade vietnamienne à Ottawa n'exige pas de lettre d'invitation pour des visas touristiques.

3) Zones industrielles, zones industrielles travaillant à l'exportation et parcs de haute technologie

On compte des parcs industriels dans presque chacune des provinces au Vietnam, auxquelles les régions non-industrialisées telles les régions des Hauts-plateaux du Nord et du Centre font exception. On dénombre 159 zones industrielles (ZI) et des zones travaillant à l'exportation (ZTE) au Vietnam sans compter celles en construction. À Ho Chi Minh Ville, par exemple, il y a actuellement environ 3000 hectares répartis à travers 12 ZI, 3 ZTE et un parc de haute technologie. Il est prévu que cela augmentera à 7000 hectares à travers 21 zones en 2015 avec la construction d'un nouveau parc de haute technologie, 5 nouvelles ZI et l'agrandissement de 3 zones déjà existantes. Ce développement inclus dans le plan maître devrait être approuvé au début de 2009.

Plusieurs provinces ont une autorité responsable des zones industrielles qui agit comme une porte d'entrée afin d'aider les investisseurs à choisir la zone industrielle ou la zone industrielle travaillant à l'exportation qui répond le mieux à leurs besoins. Par exemple, à Ho Chi Minh Ville, HEPZA supervise la gestion de ses 15 zones. Puisque les différentes ZI et ZTE sont généralement dirigées de façon indépendante et gérées par des sociétés différentes, il est recommandé que vous contactiez directement l'autorité particulièrement dans les grandes villes comme Ho Chi Minh Ville et Hanoi.

Les autorités des diverses zones industrielles provinciales se réunissent plusieurs fois par année pour renforcer leur coopération et harmoniser leur politique respective. Quoique la qualité de l'aide varie inévitablement d'une province à une autre, ces organisations sont intéressantes à contacter si vous souhaitez démarrer des activités dans un parc industriel. L'Ambassade du Canada à Hanoi et le Consulat général à Ho Chi Minh Ville peuvent vous fournir des contacts auprès des organisations appropriées.

Les autorités des zones industrielles comme HEPZA ont leur propre conseil de gestion qui vous aideront à fonder votre société dans la zone que vous avez choisie, notamment pour l'acquisition des certificats et des licences applicables. De même certains grands parcs ont leur conseil de gestion sur place, comme les parcs industriels Vietnam-Singapour I et II (PIVS) et Amata, à l'extérieur de Ho Chi Minh Ville. Il est à noter que contrairement à un cabinet juridique ou à une société de conseils, cette aide est tout à fait gratuite dans la mesure où vous investissez dans une de leurs zones industrielles. De plus, des usines clés en main peuvent être louées pendant de courtes périodes pour les sociétés qui ne sont pas prêtes à signer un contrat à long terme. Ces zones facilitent autant que possible vos activités industrielles et ce, particulièrement dans un pays où l'environnement d'affaires diffère beaucoup du Canada.

Quoique quelques parcs industriels soient mieux conçus pour certains types de sociétés (certains sont plus adaptés aux industries légères de bénéfice bas comme le textile alors que d'autres sont faits pour la haute technologie et le développement de logiciels) et que forcément leur infrastructure varie, certaines constances cohérentes sont observables comme celles des mesures incitatives à l'investissement, partout à travers le pays.

Imposition dans les zones industrielles vietnamiennes

	Taux IBS	Durée de la mesure incitative	Période d'exemption IBS	Période de 50% de réduction
Projets de service	20%	10 ans	2 ans après avoir généré un revenu imposable	3 ans suivant la période d'exemption
Projets de fabrication	15%	12 ans	3 ans	7 ans
Projets de fabrication "fortement encouragés"	10%	15 ans	4 ans	9 ans

Il n'y a effectivement aucune différence entre les ZI et ZTE au Vietnam. Toutes les deux offrent les mêmes mesures incitatives ainsi que les mêmes droits et privilèges. Cependant les zones économiques, comme Dung Quat mentionnée précédemment, peuvent offrir des mesures incitatives encore plus intéressantes que celles offertes dans les

zones industrielles et zones industrielles travaillant à l'exportation. Pour des informations supplémentaires sur ces mesures incitatives, veuillez consulter le graphique conçu par Business in Asia sur le site suivant :

http://www.business-in-asia.com/images/vn_tax_comparison.jpg

4) Questions de territoire

Un des inconvénients au récent boom financier au Vietnam a été l'apparition d'une pénurie d'immeubles de premier choix dans les grands centres urbains. Alors qu'on peut percevoir cette situation comme une occasion à ne pas manquer pour les entreprises de construction, on a observé une augmentation considérable du coût des appartements et des espaces de bureau. Des files d'attente se forment pour les espaces de bureau de première qualité aussi bien que dans le domaine résidentiel dans les grands centres urbains comme Ho Chi Minh Ville et Hanoi. De nouveaux espaces de bureau seront prochainement disponibles avec 261 949 mètres carrés (2 819 595 pieds carrés) d'espaces de bureau attendus vers la fin de 2008 à Ho Chi Minh Ville. Cette pénurie a aussi conduit des entreprises nouvellement arrivées à se déplacer vers des arrondissements situés à l'extérieur du quartier central des affaires. Financière Manuvie, par exemple, est située dans l'arrondissement 7 de Ho Chi Minh Ville, loin des arrondissements 1 et 3 qui forment le centre-ville. Néanmoins, comme la construction de ces appartements et bureaux est amorcée (5 milliards \$US ont été investis dans l'immobilier en 2007, la plupart en IDE), les prix ont commencé à se stabiliser.

a) Droits fonciers

Officiellement, toute terre au Vietnam appartient au peuple et est géré par l'État. Comme tel, il n'y a aucune propriété privée foncière et tout le territoire est ainsi loué de l'État. Avant de pouvoir utiliser un terrain à des fins entrepreneuriales, il est obligatoire d'obtenir un Certificat de droit d'utilisation foncière. Pour louer un terrain, les investisseurs potentiels doivent soumettre quatre documents au département local de Ressources naturelles et de l'Environnement (DRNE) :

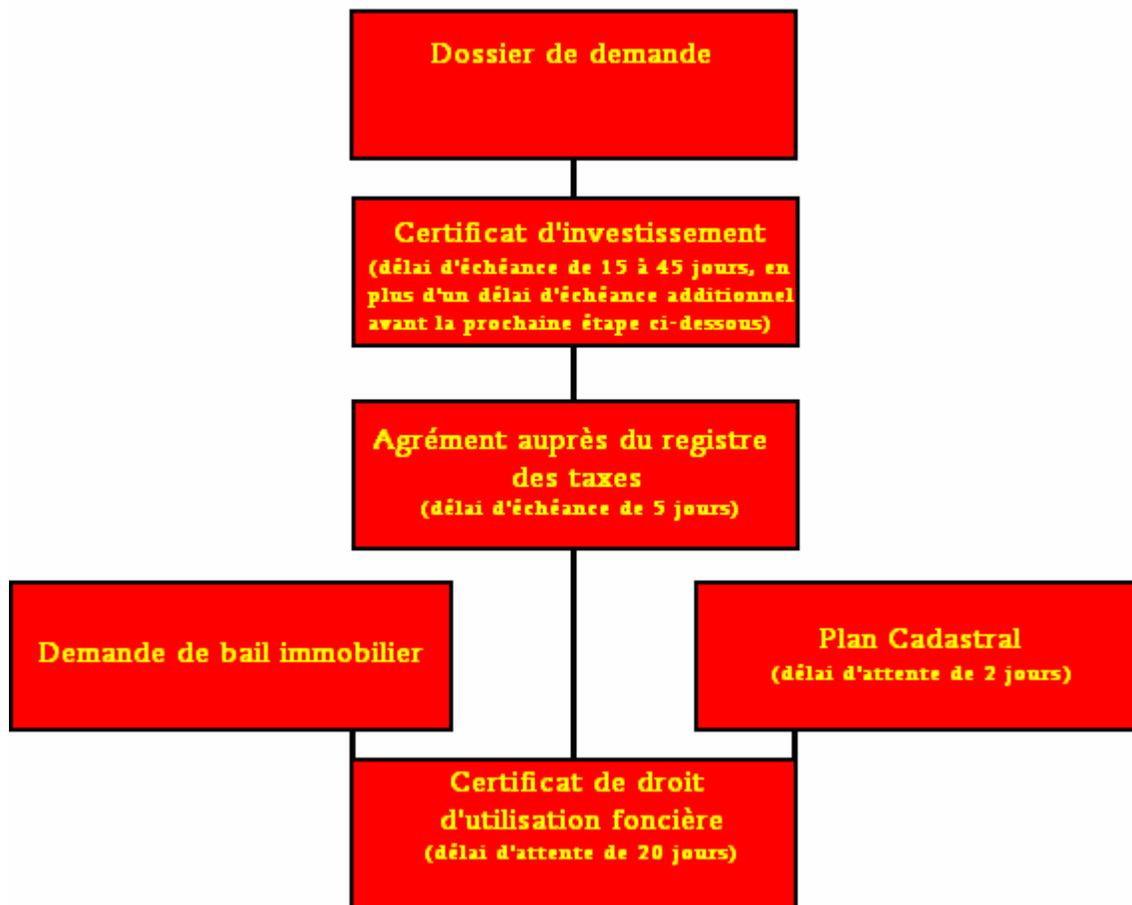
- Le formulaire de demande pour la location d'un terrain
- Le certificat d'investissement + l'enregistrement fiscal
- Une carte cadastrale
- Un contrat de location de sol

La carte cadastrale est remise par le Centre d'information et d'enregistrement immobilier du DRNE local dans un délai de deux jours ouvrables. Le contrat de location de sol se négocie également auprès du DRNE. Le Comité Populaire signera et soumettra le Certificat de droit d'utilisation de sol quand il l'aura approuvé dans un délai d'attente de 20 jours. Veuillez consulter le diagramme, à la page suivante, pour les éléments nécessaires à l'obtention du Certificat de droit d'utilisation du sol.

Au cours des dernières années, les autorités locales ont amendé les lois afin de favoriser la location de terrains aux étrangers. Particulièrement, la loi agraire de 2004, récemment révisée par le gouvernement, reconnaît une variété de droits y compris le droit de location, de sous-location, de don ou d'hypothèque de ses droits d'utilisation de sol. Encore plus récemment, la Loi des affaires immobilières de janvier 2007 et la Loi sur le logement de juillet 2006 aspirent à élargir ces droits et à s'éloigner de l'établissement des prix contrôlés par l'État.

Cependant, quelques restrictions demeurent encore en vigueur : les entreprises étrangères d'investissement (EEI) peuvent louer un terrain pour un maximum de 50 ans et on permet à celles venues avec de gros capitaux mais qui font face à des retours sur investissements plus lents de prolonger la période jusqu'à 70 ans. Le bail peut être payé sur une base annuelle de location ou les entreprises peuvent préférer payer leur location selon une somme forfaitaire pour la durée totale du terme du bail. Au terme de cette période de 70 ans, l'occupant du terrain peut demander de renouveler son contrat et de continuer à occuper le terrain. Ceux qui paient un loyer annuel ont davantage de restrictions telles l'interdiction de louer ou de sous-louer leurs droits de sol ou d'hypothéquer la valeur du terrain de leurs droits de sol. Seulement ceux qui paient une somme forfaitaire se voient accorder ces droits supplémentaires. Si l'État ordonne la réappropriation des droits de sol, toutes les EEI seront admissibles à une compensation complète selon la loi vietnamienne.

Processus d'obtention d'un certificat de droit d'utilisation foncière



Au Vietnam, chaque province ou municipalité a son propre système d'agrément du cadastre, qui est géré au niveau de l'arrondissement ou de la commune. En 2008, cependant, un projet pilote a débuté dans neuf provinces (trois au nord, trois dans le centre et trois au sud) fonctionnant sur le même système d'agrément du cadastre. L'objectif de ce projet est de concevoir un système d'agrément national commun d'ici 2015.

b) Investissements immobiliers

Avant d'investir dans l'immobilier résidentiel, comme dans tout type d'investissement, il faut d'abord demander un certificat d'investissement auprès du Comité Populaire local. Si plus d'un investisseur se montre intéressé par une occasion d'investissement dans un projet résidentiel donné, un processus d'appel d'offres sera mis en place afin d'accorder le certificat.

Tel qu'exposé dans le chapitre des investissements conditionnels (II.2.c), les investisseurs étrangers sont soumis à plus de restrictions que les investisseurs nationaux quand il s'agit d'investissements immobiliers. On permet néanmoins aux étrangers d'investir dans l'immobilier de trois façons. D'abord, ils peuvent investir dans la construction d'une maison ou d'un édifice à vendre. Deuxièmement, ils peuvent aussi investir dans la revalorisation de l'infrastructure terrestre et de louer le terrain amélioré par la suite. Finalement, ils peuvent créer des sociétés immobilières et offrir des services comme le courtage, l'évaluation, la consultation, la publicité, les services de vente aux enchères, etc.

Des restrictions sont également imposées aux étrangers qui achètent de l'immobilier. Les maisons *ne peuvent pas* être achetées, même par des entreprises étrangères. Cependant, une nouvelle loi, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, permet aux étrangers d'acquérir des appartements. Cette permission ne s'applique pas aux maisons. Selon cette loi, on permet à cinq catégories d'étrangers d'acheter des appartements :

- Aux investisseurs étrangers
- Aux expatriés qui ont "contribué au Vietnam" et à qui le Président et le Premier ministre ont remis des ordres ou des médailles
- Aux étrangers qui ont un conjoint vietnamien et qui résident actuellement au Vietnam
- Aux spécialistes étrangers
- Aux EEI, *n'ayant pas d'activités dans l'immobilier*, qui achètent des appartements pour loger leur personnel.

L'achat d'un appartement est soumis à un contrat de 50 ans, lequel peut être prolongé de 70 ans pour une durée globale de 120 ans. Une fois expiré, le bail doit être cédé ou vendu à une autre partie.

5) Impôts, rapatriement des bénéficiés et contrôle des changes

Les impôts au Vietnam sont relativement élevés, particulièrement quand cela implique des droits d'importation et d'exportation. Une EEI au Vietnam est soumise à cinq principaux impôts : l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), les droits d'importation-exportation, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la taxe de vente spéciale (droits d'accise) et l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP). Chacun d'entre eux est successivement présenté ci-dessous. Les divers congés fiscaux et autres mesures incitatives offertes signifient que les impôts payés au final sont comparativement minimales au Vietnam et en tant que tel contribuent à présenter des avantages fiscaux extrêmement attrayants. Les bénéficiés peuvent être rapatriés sans aucun problème, tant que tous les impôts applicables (voir ci-dessous) sont acquittés au gouvernement à l'avance.

De nombreuses discussions sur la baisse des impôts ont eu lieu, particulièrement sur les tarifs d'échanges commerciaux afin que le Vietnam puisse rencontrer ses engagements d'adhésion à l'OMC. Pendant que ces réformes de libéralisation progressent, certains croient qu'elles pourraient aussi accuser un ralentissement puisque nous entrons dans une période d'incertitude économique.

a) Système comptable vietnamien

Pour déterminer les paiements fiscaux, toutes les EEI sont soumises à un audit utilisant le système comptable vietnamien (SCV). Le SCV doit utiliser le dong vietnamien comme devise et *doit* être écrit en vietnamien. Par conséquent, les sociétés étrangères doivent embaucher des chefs comptables locaux ou sous-traiter les services comptables d'une société locale familière avec les méthodes comptables du pays. Le SCV couvre quatre composantes principales :

- Le système de bons comptables (des pièces justificatives)
- Le système de grands livres comptables
- Le système de rapports financiers
- Le plan comptable

Tous les audits doivent être effectués annuellement et les copies des déclarations annuelles vérifiées doivent être acheminées à l'autorité fiscale locale, à l'autorité locale de licence ou à l'autorité locale de la statistique.

b) Impôts sur les bénéfices des sociétés (IBS)

Le taux standard de l'impôt sur les bénéfices des sociétés entré en vigueur en janvier 2009 est de 25 %. Une réduction comparativement au 27 % antérieur et maintenant à égalité avec l'IBS en Chine. Cet impôt peut être aussi bas que 10 % (voir le tableau ci-dessous) pour des sociétés investissant dans des régions géographiques "encouragées" ou dans des secteurs "encouragés". Quand un secteur n'est plus considéré "préférentiel", tel qu'après la révision des priorités au terme du plan quinquennal, l'IBS revient à son taux normal.

De plus, des exemptions complètes d'IBS sont proposées dans les circonstances suivantes:

- L'exécution de contrats de R&D ou des services d'information concernant la science et la technologie
- L'exécution de contrats de services techniques dans le domaine de l'agriculture
- La vente de produits pendant leur période d'essai conformément au processus de production, pour un maximum de six mois
- La vente de produits dont la technologie est appliquée pour la première fois au Vietnam, pour un maximum de douze mois
- La formation professionnelle pour les personnes handicapées, les enfants vivant dans des situations de précarité et les gens impliqués dans les "maux sociaux" (prostitution, toxicomanie, etc.)
- La formation professionnelle pour les minorités ethniques
- La production et la commercialisation de marchandises et de services par des établissements spécifiquement réservés pour les personnes handicapées

Mesures incitatives à l'investissement au Vietnam

	Taux IBS	Durée de la mesure incitative	Période d'exemption de l'IBS	Période de réduction de 50%
Nouveaux projets inclus dans la liste des investissements encouragés	20%	10 ans	2 ans à partir du moment où le revenu devient imposable	3 ans après la période d'exemption
Nouveaux projets inclus dans la liste des régions encouragées	20%	10 ans	2 ans à partir du moment où le revenu devient imposable	6 ans
Nouveaux projets inclus dans la liste des investissements encouragés et des régions encouragées	15%	12 ans	3 ans à partir du moment où le revenu devient imposable	7 ans
Nouveaux projets inclus dans la liste des investissements fortement encouragés ou des régions fortement encouragées	10%	15 ans	4 ans à partir du moment où le revenu devient imposable	9 ans

La période d'exemption d'IBS débute lorsqu'une société commence à générer un revenu imposable. En outre, des avantages fiscaux encore plus grands sont offerts pour ceux investissant dans une zone industrielle. Particulièrement, certains parcs industriels situés à Ho Chi Minh Ville permettront une vacance fiscale complète à partir du moment où vous commencez à générer un revenu pour une période de quatre ans suivie d'une réduction de 50 % sur l'IBS au cours des neuf années suivantes. Ces types de mesures incitatives peuvent être encore plus importantes dans les régions géographiques « fortement encouragées ». Par conséquent, vous pouvez bénéficier de congé fiscal significatif au Vietnam si vous investissez dans certaines régions. Celles admissibles aux mesures incitatives "encouragées" ou "fortement encouragées" sont aussi soumises à une clause de droits acquis qui vous permet néanmoins de profiter de vos avantages fiscaux jusqu'à terme, même si la région dans laquelle vous êtes en exploitation est retirée de la liste des investissements "encouragés" et "fortement encouragés". Cette loi est issue de l'article 11.1 de la Loi sur l'investissement de 2005.

c) Les droits d'importation-exportation

Les exportations sont encouragées par le gouvernement vietnamien et par conséquent la grande majorité des marchandises est exempte des droits d'exportation. Les seuls droits d'exportation qui sont appliqués concernent les ressources naturelles, comme les minéraux, les produits de sylviculture et la ferraille. Ces droits peuvent être aussi élevés

que 45 %. Les exportations minérales non traitées sont soumises à un droit douanier de 20 % tandis que le pétrole brut et le charbon sont soumis à des droits de douane de l'ordre de 8 % à 15 %. La taxe sur la valeur ajoutée s'applique en sus à ces droits payés (voir ci-dessous). En particulier, les licences d'exportation sont difficiles à obtenir pour des produits de première nécessité comme le riz, spécialement dans une période de hausse des prix des denrées alimentaires. On estime que le Vietnam a exporté légèrement moins de riz en 2008 qu'il ne l'a fait en 2007 en raison de l'interdiction d'exportation mise en place jusqu'en juillet 2008 en réponse à la crise alimentaire mondiale.

Contrairement aux droits d'exportations, les droits d'importation sont appliqués à presque tous les produits. Les tarifs de droits d'importation peuvent atteindre 100 % dans certains cas. En général, les tarifs plus élevés s'appliqueront normalement aux biens de consommation et particulièrement aux produits de luxe. L'OMC estime que les droits d'importation moyens en 2007 étaient de 16,8 % et qu'ils devraient lentement diminuer puisque le Vietnam fait des progrès face à ses engagements d'adhésion à l'OMC. Trois catégories de tarifs s'appliquent aux marchandises importées, par ordre décroissant des tarifs les plus élevés aux plus bas :

- Des droits de douane standards, qui s'appliquent aux importations provenant de pays qui ne sont pas membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (l'OMC) et qui se voient accorder le statut de "nation la plus favorisée" (NPF) dans les relations commerciales internationales. Ce tarif est généralement 50 % plus élevé que celui des états NPF.
- Des droits de douane préférentiels, qui s'appliquent aux membres de l'OMC et leur accordant ainsi le statut de nation la plus favorisée. Ce droit de douane s'applique aux marchandises importées du Canada.
- Des droits de douane préférentiels spéciaux, qui s'appliquent aux pays qui ont signé des accords commerciaux avec le Vietnam, comme les états membres de l'ASEAN, la Chine (en 2010) et les États-Unis.

Cependant, à titre d'investisseur étranger, vous pourrez importer des produits sans payer de droits en investissant dans un secteur « encouragé » ou « fortement encouragé ». Cette exemption s'applique seulement aux importations de matières premières et aux pièces nécessaires dans le processus de production de produits apparaissant sur ces listes. Toutes les importations utilisées pour des activités d'exportation (comme les matières premières nécessaires dans la production d'un produit donné) ne sont normalement pas soumises à une taxe d'importation ou à un droit de douane tant que l'EEI est située dans une zone économique.

De plus, les marchandises importées pour une utilisation directe à la recherche et au développement scientifique de nouvelles technologies préalablement indisponibles au Vietnam sont aussi soumises à une exemption des droits d'importation. Finalement, une EEI peut utiliser "un entrepôt de douane", qui peut approvisionner des marchandises importées destinées au traitement d'exportation.

d) Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La TVA vietnamienne fonctionne sur le même principe que la TPS canadienne. La taxe de 10 % s'applique à toutes les marchandises distribuées et consommées et aux services dispensés au Vietnam. Elle s'applique aussi à la valeur à l'acquitté de n'importe quel produit importé et doit être payée en même temps que les droits d'importation. La TVA n'est pas appliquée sur les exportations de marchandises et de certains services, incluant les exportations dans les ZI et les ZTE.

e) Taxe de vente spéciale (droits d'accise)

La taxe de vente spéciale, qui varie de 10 % à 75 %, est applicable à un groupe spécifique de produits :

- Les produits du tabac : 65 %
- La bière : 40-75 %
- Les spiritueux : 20-65 %
- Les automobiles qui ont moins de 24 places : 15-50 %
- Les dérivés du pétrole comme le gaz et le naphta : 10 %
- Les climatiseurs avec une capacité de 90 000 BTU ou moins : 15 %
- Les jeux de cartes : 40 %
- Les centres de loisirs comme les salons de massage, les clubs, les casinos, les clubs de golf et les salons de karaoké : 10-30 %
- Le papier décoratif : 70 %

f) Impôt sur le revenu des particuliers (IRP)

Les étrangers travaillant au Vietnam sont aussi soumis à l'IRP. S'ils résident un total de 183 jours ou plus dans une période de douze mois consécutifs, les étrangers sont considérés comme des résidents fiscaux et soumis au tarif fiscal progressif (voir le tableau ci-dessous). Tous les résidents non-fiscaux (ceux demeurant moins de 183 jours dans une période de 12 mois consécutifs) sont soumis à un impôt de 25 % de leur revenu gagné sur le territoire vietnamien. Tout revenu gagné au Vietnam *ne peut pas* être transféré à l'étranger *tant* que les impôts sur le revenu et les retenues sur salaire n'ont pas été payés.

Tableau du taux d'imposition progressif pour les étrangers

Revenu mensuel moyen	Taux d'imposition applicable (%)
8 000 000 VND ou moins	0
8 000 000 VND à 20 000 000 VND	10
20 000 000 VND à 50 000 000 VND	20
50 000 000 VND à 80 000 000 VND	30
80 000 000 VND et plus	40

6) Ressources humaines

a) Droit du travail

L'âge minimum requis pour travailler au Vietnam est de 15 ans, alors que les apprentis dans un centre de formation doivent être âgés d'au moins 13 ans. Ces travailleurs doivent aussi être suffisamment en santé pour effectuer les tâches exigées. On tient pour acquis qu'une semaine de travail compte 48 heures. Les entreprises sont cependant encouragées à adopter une semaine de travail de 40 heures. Tandis que les heures supplémentaires sont acceptées, elles ne peuvent pas excéder 4 heures par jour ou 200 heures par an, quoique dans quelques cas particuliers cela puisse augmenter à 300 heures par an.

Les investisseurs étrangers sont obligés conformément à la loi de verser un salaire minimum plus élevé qu'une société locale. Le salaire minimum varie d'une province à l'autre et dans le cas de Ho Chi Minh Ville et d'Hanoi d'un arrondissement à l'autre.

Revenu minimum applicable par région, à compter d'août 2008

1 000 000 VND par mois	900 000 VND par mois	800 000 VND par mois
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrondissements urbains de Hanoi ▪ Arrondissements urbains de Ho Chi Minh Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrondissements périphériques de Hanoi et de Ho Chi Minh Ville ▪ Haiphong métropolitain ▪ Bien Hoa ▪ Vung Tau ▪ Ha Long ▪ Thu Dau Mot ▪ Thuan An ▪ Les arrondissements Ben Cat et Tan Uyen de la province de Binh Duong 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partout ailleurs

b) Qualité de la main-d'oeuvre

Les réserves de ressources humaines disponibles au pays sont considérables dans presque toutes les provinces et les coûts de la main-d'oeuvre sont comparativement peu élevés. On observe un taux élevé d'alphabétisation atteignant 92 %. En outre, les dépenses publiques en éducation ont augmenté de 5 % du budget gouvernemental en 1989 à 23 % en 2002.

Malgré ces statistiques encourageantes cependant, la question du nombre de travailleurs spécialisés et qualifiés que l'on peut trouver comparativement à la Chine, à l'Inde et à la Thaïlande se pose encore. Des sociétés canadiennes ont rapporté que de trouver les bons travailleurs avec les compétences recherchées peut s'avérer une tâche difficile. Ce problème peut constituer un défi encore plus grand quand on cherche des travailleurs qualifiés à l'extérieur des centres urbains principaux comme Ho Chi Minh Ville et Hanoi, dans lesquels on observe une concentration disproportionnée de main-d'oeuvre qualifiée.

À l'heure actuelle, même ces régions accusent une pénurie de travailleurs qualifiés. Il est estimé que 6 % des travailleurs possèdent une formation universitaire dans le Sud-Est comparativement à 6,5 % dans le delta du fleuve Rouge. À l'échelle nationale, moins de 20% de la population qui ont 15 ans et plus ont complété les études secondaires. Cette statistique peut s'expliquer par le fait d'une jeune population, cependant : puisque la population est si jeune, une grande partie de la démographie des 15 ans et plus apparaîtra inévitablement dans la catégorie des 15-18, c'est-à-dire au milieu des études secondaires, réduisant ainsi la statistique ci-haut mentionnée. Ce 20 % peut augmenter au cours des prochaines années comme la population vieillit et commence à cumuler les diplômes.

L'inscription au secondaire et particulièrement dans l'enseignement supérieur a atteint des niveaux records ces dernières années ce qui devraient considérablement rehausser le capital humain dans les prochaines années. De plus, la priorité clé du gouvernement vietnamien dans le domaine de l'éducation est l'expansion et l'amélioration de la formation professionnelle et technique afin de former le 1,5 million de personnes qui entre sur le marché du travail chaque année. Le gouvernement encourage les écoles étrangères à s'associer aux écoles locales pour dispenser des programmes au Vietnam et pour participer à la mise à jour des programmes d'études existants.

Certains parcs industriels, comme les parcs *Vietnam-Singapore Industrial Parks I & II* à Binh Duong et le *Saigon Hi-Tech Park* ont leurs propres écoles professionnelles afin de permettre aux employés de compléter leur formation gratuitement et de développer les compétences nécessaires pour travailler dans les entreprises établies dans les parcs industriels. La formation est payée par le parc industriel qui la finance grâce aux frais de gestion que les industries situées dans le parc paient mensuellement.

Un des défis majeurs que les sociétés canadiennes ont presque unanimement soulevé est le changement d'emploi, par lequel les employés vietnamiens "passeront" simplement d'un travail à un autre pour des salaires plus élevés. Cette situation est problématique puisque cela implique qu'un salarié ne se présentera tout simplement pas au travail un jour, sans égard au respect de son contrat. Il est important de souligner, cependant, que cette tendance connaît actuellement une baisse. La même société canadienne qui avait un taux d'attrition à hauteur de 40 % en 2007 a annoncé un taux de 10% au cours du premier semestre de 2008. Cette tendance à la baisse est représentative d'une certaine stabilité croissante dans le marché de l'emploi, particulièrement en raison des défis économiques actuels comme le taux d'inflation et le ralentissement de la croissance économique.

c) Recrutement

En ce qui concerne le recrutement au sein des petites entreprises, les annonces sur Internet se sont avérées très efficaces, selon des hommes d'affaires canadiens au Vietnam. La majorité des interviewés a cité de loin, le site VietnamWorks comme une excellente source en ligne de travailleurs qualifiés convenant le mieux au poste à combler. Avec plus de 50 000 visites par jour, des réponses aux annonces sont presque immédiates. Vous pouvez accéder à leur Site Web à : <http://employer.vietnamworks.com/?lang=2>

À part le recours à Internet, les annonces dans la presse traditionnelle semblent également bien fonctionner selon ce qu'on rapporte. Particulièrement, quelques directeurs de ressources humaines canadiens au Vietnam soulignent que les annonces mises dans le *Tuổi Trẻ*, un journal national pour la jeunesse vietnamienne, ont suscité une avalanche de réponses de candidats parfois trop qualifiés. D'autres encore ont mentionné avoir recours aux quotidiens anglophones nationaux comme le *Vietnam News* et le *Saigon Times* pour trouver des candidats ayant des niveaux d'anglais acceptables. En outre, il y a aussi la possibilité de se rendre directement dans les universités ou les institutions d'enseignement supérieur et de rechercher des candidats potentiels avant même l'obtention du diplôme. La communauté locale d'affaires, particulièrement la Chambre de commerce et les associations d'affaires, peut aussi être une bonne source à consulter.

Une autre alternative populaire est d'avoir recours aux nombreuses agences de recrutement actives au Vietnam. Trois considérations importantes sont à tenir compte en choisissant cette option.

Premièrement, diverses agences s'adressent à différents types de travail. En faisant votre recherche, assurez-vous de vous adresser à l'agence qui répond le mieux à vos besoins de ressources humaines, selon que vous recherchez des ouvriers peu qualifiés et bon marché de façon massive ou tout simplement quelques travailleurs qualifiés pour des tâches spécifiques.

Deuxièmement, les agences de recrutement au Vietnam facturent généralement un montant forfaitaire pour leurs services : habituellement le tarif est équivalent à deux mois de salaire pour des postes permanents.

Troisièmement, il est fortement recommandé que votre contrat avec l'agence soit le plus clair possible. Assurez-vous de préciser la durée souhaitée du contrat, d'inclure la possibilité d'une prolongation *sans que de nouveaux honoraires de service soient facturés* et toutes autres considérations.

Pour les sociétés embauchant un grand nombre de travailleurs peu qualifiés pour un travail en usine, il est souvent proposé de tout simplement mettre un avis sur la porte d'entrée de votre usine. La nouvelle circulera rapidement que du travail est disponible et bientôt une file d'attente se formera.

Le bureau virtuel est une autre possibilité qui s'offre à vous. Si vous avez l'intention d'établir un petit bureau d'activités ou tout simplement de prospecter autour, cela peut s'avérer une option intéressante. GOffice est une société qui se spécialise dans la mise en place de bureaux virtuels pour vous offrir un centre de contact au Vietnam, même si vous n'avez aucune représentation sur le terrain. Ce peut être un outil utile pour vous aider à prospecter les possibilités aussi bien que pour vous aider à établir des contacts avant de débiter des activités importantes. GOffice peut vous fournir un service de réceptionniste, un numéro de téléphone, une adresse postale, une adresse électronique, un numéro de télécopieur, un hébergement sur Internet et autres facilités incluses dans un bureau typique, de 55 \$US à 132 \$US par mois, TVA comprise. Les PME et les hommes d'affaires qui ont eu recours à ce service ont mentionné que leur expérience avec GOffice a été positive. Leur site Web est accessible à : <http://www.goffice.vn/>.

d) Interruption d'emploi

Un contrat de travail peut être terminé dans les circonstances suivantes :

- des échecs répétés dans l'exécution des tâches exigées conformément au contrat signé par le travailleur.
- quand un salarié est malade ou souffre d'une invalidité médicale pendant une année dans le cas d'un contrat à durée indéterminée ou six mois dans le cas d'un contrat à durée déterminée. Dans le cas d'un travail saisonnier, vous devez attendre une période égale à la moitié du terme de contrat avant de licencier l'employé.
- si votre société est victime d'une catastrophe naturelle, d'un feu ou d'un autre événement aléatoire vous forçant à réduire la production et les ressources humaines.
- quand vous cessez d'être en exploitation. Ce cas de figure vous permet d'interrompre le contrat de tous les employés indépendamment des exceptions mentionnées dans le paragraphe ci-dessous.

Un avis de 45 jours doit être remis à l'employé licencié d'un contrat à durée indéterminée, un avis de 30 jours pour des contrats de travail d'une durée d'un an à trois ans et un avis de 3 jours doit être donné pour tous les emplois saisonniers ou contractuels de moins d'un an. Pendant cette période probatoire, les autorités gouvernementales locales doivent réviser ce cas avant de déclarer si vraiment cette résiliation du contrat de travail est permise.

Le contrat de travail ne peut pas être terminé pour des employés :

- qui souffrent d'un accident lié au travail ou qui sont frappés par la maladie et qui doivent subir des soins médicaux conséquents
- qui profitent d'un congé annuel, d'un congé personnel ou d'une autre sorte de congé que son employeur a validé
- qui se marient, sont enceintes, profitant d'un congé de maternité ou élevant un enfant âgé de moins de douze mois

Si les autorités locales ont jugé que le contrat d'un employé a été résilié illégalement, ce dernier doit reprendre ses fonctions et tout le salaire perdu doit lui être versé. Dans le cas où l'employé, dont le contrat a été illégalement résilié, refuse de retourner au travail, il doit néanmoins être payé pour tout le salaire perdu et une indemnité égale à la moitié d'un mois de salaire pour chaque année de travail complétée au sein de l'entreprise doit lui être versée.

e) Indemnités et avantages

À part les salaires minimum auparavant cités dans ce guide, les travailleurs au Vietnam ont droit aux avantages d'assurance et de prendre des vacances annuelles payées. Tout employé avec une année entière de service a droit à un congé de vacances annuel indemnisé. Au minimum, il y a trois séries de congé de vacances :

- 12 jours pour tous les salariés travaillant dans des conditions normales et âgés de plus de 18 ans.
- 14 jours pour des salariés travaillant avec du matériel lourd ou des matières nocives ou travaillant dans des conditions difficiles. Les salariés âgés de moins de 18 ans ont aussi droit à ce temps de vacances.
- 16 jours pour des salariés travaillant avec du matériel spécialement lourd ou des matières particulièrement nocives ou travaillant dans des conditions notamment difficiles.

Le temps de vacances augmente proportionnellement à la période d'emploi et aux années de service. Les salariés locaux ont droit à une augmentation d'un jour de vacances tous les cinq ans.

Un salarié a droit à trois types d'assurance (l'assurance maladie, l'assurance sociale et l'assurance chômage) suite à une période d'emploi de trois mois. Toutes ces assurances doivent provenir du fonds de salaire total du salarié et de l'employeur, dont l'employeur contribuant trois fois plus au fonds que le salarié.

Concernant l'assurance maladie, l'employeur paie 2 % du salaire total de l'employé au fonds tandis que le salarié devra verser 1 %. L'assurance chômage s'applique aux salariés travaillant dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée ou d'une durée entre 12 et 36 mois. Elle s'applique aussi aux employeurs ayant recruté 10 salariés ou plus. Il est attendu que chacun paie 1 % de son salaire mensuel respectif à ce fonds d'assurance.

Les salariés étrangers n'ont pas droit à l'assurance sociale, mais sont aussi exempts de contribuer au fonds d'assurance sociale de l'entreprise. Il est prévu que les contributions à l'assurance sociale augmentent au cours des prochaines années. Jusqu'à décembre 2009, on s'attend à ce que les salariés contribuent à hauteur de 5 % de leur salaire total au fonds d'assurance sociale tandis que les employeurs verseraient 15 %. Dès janvier 2010, cela augmentera respectivement à 6 % et 16 % jusqu'à décembre 2011. D'autres augmentations devraient suivre :

- De janvier 2012 à décembre 2013, ce sera respectivement 7 % et 17 %.
- À compter de janvier 2014, ce sera respectivement 8 % et 18 %.

f) Embaucher des étrangers

Avant de travailler au Vietnam, un étranger doit obtenir un permis de travail du Département du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales (DELISA) au niveau local. L'employeur doit obtenir ce permis pour l'employé avant la signature d'un contrat. Puisque seulement 3 % de la main-d'œuvre totale d'un employeur peut être comblée par des étrangers, il est recommandé que les étrangers soient assignés aux

tâches les plus complexes et techniques. Il est possible d'embaucher 3 % de travailleurs étrangers supplémentaires mais cela doit d'abord être approuvé par le DELISA local. La durée du permis de travail est uniquement équivalente à la durée du contrat de travail. De plus, ce contrat doit être d'une durée minimale de 36 mois et ne peut pas être renouvelé.

Cependant, on souligne quelques exceptions. Les étrangers sont dispensés d'obtenir un permis de travail dans cinq situations :

- Une personne travaillant pendant une période de moins de trois mois
- Une personne venue au Vietnam pour mener une mission urgente
- Un membre du Conseil d'administration
- Un directeur d'un bureau de représentation ou d'une succursale situé à l'étranger
- Un avocat étranger avec un permis de pratique légale émis par le ministère de la Justice

Dans ces cas, l'employeur doit soumettre une liste des travailleurs étrangers qui inclut leur nom, nationalité, âge, numéro de passeport ainsi que les dates de début et de fin de contrat. Cela doit être soumis une semaine avant que l'employé entre en fonctions. Une lettre formelle d'invitation doit être rédigée et remise à l'employé pour qu'il obtienne un visa vietnamien en règle.

7) Moyens de financement

a) Accès au marché local de capitaux

Peu de sociétés canadiennes ont mentionné avoir eu recours aux sources locales de financement de capital, ayant préféré toucher leur propre capital ou avoir eu recours à des sources canadiennes et internationales. Selon eux, c'est en raison de la volatilité des marchés financiers locaux, de taux d'intérêt élevés et de la difficulté d'emprunter des dollars américains qu'ils ont procédé autrement. Néanmoins, on compte plusieurs banques au Vietnam qui soutiennent le financement de projets. Le chapitre III.8 présente une liste de quelques-unes de ces banques.

b) Exportation et développement Canada (EDC)

Le mandat d'EDC est de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce d'exportation du Canada et la capacité du Canada de s'engager dans ce commerce et de répondre aux perspectives d'affaires internationales.

EDC peut fournir :

- du financement direct aux sociétés canadiennes en appui à leurs investissements
- le financement de projet d'une société affiliée à l'étranger/subsidaire
- le financement de crédits de fonctionnement d'une société affiliée à l'étranger/subsidaire
- une Assurance comptes clients pour couvrir les créances d'une société affiliée à l'étranger
- des garanties à une banque pour qu'elle puisse émettre une obligation sans limiter les crédits de fonctionnement d'une société

Les services « Investissement direct canadien à l'étranger » (IDCE) offerts par EDC varient selon la taille et la nature de l'investissement, du marché, du secteur industriel et de la stratégie d'affaires. EDC peut considérer un grand choix de mesures de financement pour convenir aux exigences de la transaction d'investissement et fournir un certain nombre de propositions afin d'aborder les besoins courants de crédits de fonctionnement des sociétés affiliées à l'étranger. Les sociétés canadiennes considérant de nouveaux

investissements ou une expansion à l'étranger devraient entrer en contact avec EDC assez tôt dans leur processus de planification afin de discuter des options d'assurance et de financement. Pour une vue d'ensemble des services financiers et d'assurances d'EDC consulter les sites Web suivants :

<https://www.edc.ca/french/financing.htm> et <https://www.edc.ca/french/insurance.htm>

EDC a aussi conçu un guide détaillé et utile qui aide les sociétés à comprendre quel type de financement est nécessaire et comment en obtenir l'accès. Ce guide est disponible sur le site Web suivant : https://www.edc.ca/french/tools_12185.htm

c) ACDI-PCI

Le Programme de coopération industrielle (ACDI-PCI) est un programme à frais partagés qui offre un incitatif financier (une contribution en espèces) aux entreprises canadiennes qui souhaitent démarrer une entreprise ou encore offrir de la formation dans des pays en développement ou en transition vers une économie de marché.

ACDI-PCI vise à encourager l'investissement et à stimuler le développement du secteur privé dans les pays en développement, de façon à promouvoir un développement durable et à réduire la pauvreté. ACDI-PCI est lié à un objectif stratégique de l'ACDI, soit d'appuyer le développement du secteur privé dans les pays en développement ou en transition, et ce, par la création d'emplois, le développement des capacités locales ou le renforcement des économies locales.

ACDI-PCI apporte une contribution financière principalement pour les études et les activités de formation. Les projets admissibles sont financés par l'un ou l'autre des deux mécanismes suivants :

- Mécanisme d'investissement — ACDI-PCI peut financer des études de viabilité et des activités de démarrage pour des entreprises canadiennes qui produisent des biens et offrent des services dans un pays en développement admissible ;

ou

- Mécanisme de services professionnels — ACDI-PCI peut financer des études de faisabilité et fournir un appui à la mise en œuvre à des sociétés canadiennes d'experts-conseils qui souhaitent offrir des conseils professionnels, réaliser un transfert de technologie dans le cadre d'un projet d'infrastructure national ou régional ou travailler à sa mise en œuvre. Un tel projet doit être financé par le gouvernement du pays hôte ou par un organisme de financement international autre que l'ACDI.

Une entreprise est admissible à ACDI-PCI si :

- elle est assujettie à l'impôt sur le revenu des sociétés du Canada;
- elle est en affaire au Canada depuis au moins trois ans et elle jouit d'une bonne santé financière;
- elle a réalisé un chiffre d'affaire annuel de plus de 700 000 \$, et ce, pendant au moins deux années consécutives;
- elle jouit d'une expérience reconnue dans la fabrication de produits ou la prestation de services;
- elle souhaite établir des relations d'affaires à long terme dans des pays en développement ou en transition;

- elle peut démontrer que le projet proposé cadre bien dans son plan d'affaires;
- elle a déjà établi des contacts avec un partenaire dans le pays hôte;
- elle a trouvé une source de financement possible;
- elle est disposée à investir dans la formation, à encourager l'égalité entre les sexes et à favoriser la responsabilité environnementale dans le cadre du projet.

Certaines entreprises ne sont pas admissibles, notamment :

- les organismes gouvernementaux de niveau fédéral ou provincial
- les organisations sans but lucratif;
- les établissements publics d'enseignement;
- les instituts de recherche;
- les consultants à titre individuel.

Certains projets ne sont pas admissibles, notamment :

- la mise à l'essai et la mise en marché de produits;
- les activités de vente ou d'exportation;
- l'établissement de services d'agences commerciales;
- les activités spéculatives comme l'exploration minière;
- les plans de gestion ou les études qui ne sont pas directement liés au projet proposé;
- les projets susceptibles d'avoir des conséquences économiques négatives pour le Canada;
- les projets liés à la technologie nucléaire.

Pour des informations supplémentaires, s'il-vous-plaît consulter : <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-1129121142-N6V>

d) Banques commerciales

Comme elles sont inscrites dans un secteur dont l'investissement est conditionnel, les banques étrangères sont soumises à des conditions strictes. La Loi sur les institutions de crédit, qui a été amendée en 2004, régularise le secteur bancaire.

Banques canadiennes

À ce jour, seulement deux institutions bancaires canadiennes ont un bureau de représentation au Vietnam : la Banque de Nouvelle-Écosse et la Caisse Populaire Desjardins sous les auspices de Développement International Desjardins. D'autres banques sont activement engagées sur le marché vietnamien par des opérations de correspondants bancaires tout en étant basées à l'extérieur du pays telles que la CIBC, la TD Waterhouse et la Banque Royale du Canada. Pour l'instant, il n'y a aucune banque canadienne ayant des opérations bancaires au détail.

HSBC est aussi au Vietnam. Quoique non canadienne, elle compte néanmoins une quantité considérable de clients canadiens. HSBC est membre de la Chambre de commerce canadienne au Vietnam et a actuellement des opérations en succursale à Ho Chi Minh Ville et à Hanoi.

Banques étrangères

Banque Australie Nouvelle-Zélande (ANZ)

Succursale de Hanoi
14, rue Le Thai To
District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 825-8190
Télec.: (84-4) 825-8188

Succursale de Ho Chi Minh Ville
11, Carré Me Linh
District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 829-9319
Télec.: (84-8) 829-9316

www.anz.com/Vietnam/

Citibank

Succursale de Hanoi
17, rue Ngo Quyen, 1^{er} étage
Centre International, District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 825-7888
Télec.: (84-4) 825-7888

Succursale de Ho Chi Minh Ville
115 Nguyen Hue, 15^e étage
Édifice Sun Wah, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 835-7888
Télec.: (84-4) 825-7888

asia.citibank.com/vietnam/corporate

HSBC

Succursale de Hanoi
83B, rue Ly Thuong Kiet
Place Pacific, District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam

Succursale de Ho Chi Minh Ville
235, rue Dong Khoi
Édifice Le Métropolitain, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam

www.vn.hsbc.com

Standard Chartered Bank

Bureau principal
49, rue Hai Ba Trung, Bureau 8-01
Tours Hanoi, District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 936-8000
Télec.: (84-4) 936-8300

Succursale de Ho Chi Minh Ville
37, rue Ton Duc Thang, Bureau 201
Saigon Trade Centre, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 829-8835
Télec.: (84-8) 829-8426

www.standardchartered.com/vn/

Plusieurs autres banques étrangères sont aussi présentes, notamment Chase Manhattan, la Banque de Chine, la BNP Paribas et Crédit Suisse, mais elles n'ont pas de succursales comme celles mentionnées ci-dessus quoiqu'elles offrent des services de correspondants bancaires et de gros. HSBC et Standard Chartered sont les deux seules banques à 100 % sous contrôle étranger au Vietnam.

8) Infrastructure

Selon le Forum économique mondial, un des principaux facteurs problématiques pour faire des affaires au Vietnam est le sous-développement de son infrastructure. La Banque mondiale estime qu'au cours des 10 à 12 prochaines années, 140 milliards de dollars seront nécessaires pour réaliser les projets d'infrastructure projetés afin de soutenir le développement économique soutenu du Vietnam.

Parallèlement, le Vietnam ne pourra pas compter autant sur l'Aide publique au développement (APD) puisque son économie continue de s'accroître et son taux de PIB par

habitant augmente. À long terme de nouvelles sources de financement devront donc être recherchées. Pour aider à combler le fossé entre le coût élevé du développement de son infrastructure et les ressources gouvernementales limitées, les partenariats public-privé (PPP) retiennent une plus grande attention au Vietnam.

a) Routes et autoroutes

Quoique le Vietnam ait un vaste réseau routier, avec des rues à Ho Chi Minh Ville et dans les provinces environnantes, la grande majorité des routes au Vietnam reste non pavée. En 2004, seulement 39 % de toutes les routes étaient couvertes d'asphalte. Environ 280 communes n'ont pas de routes pavées menant à leurs lieux d'habitation.

Le plan quinquennal 2006-2010 a attribué un investissement de 2,6 milliards de dollars pour la modernisation de ces routes afin d'augmenter le nombre de routes pavées. Ce financement prévoyait également la construction de nouveaux ponts en béton et la rénovation de ponts déjà existants. Les autorités locales, cependant, se sont plaintes de l'échec de ce projet et ont soulevé que plusieurs communautés restaient toujours sans routes pavées.

À Ho Chi Minh Ville plusieurs ponts et routes datent des années 1960 et sont dans un état constant de réparation. Les efforts de maintenance et de reconstruction sont considérablement freinés par le fait que le nombre d'automobiles et de motos sur ces routes augmente quotidiennement. De plus, avec le nombre croissant de camions livrant des marchandises entre les manufactures et les ports, le réseau routier continue à connaître des embouteillages à plusieurs endroits.

En plus des routes et des ponts, il y a actuellement trois grands projets d'autoroute en développement : l'autoroute Long Thanh - Dau Giay (de Ho Chi Minh Ville à Vung Tau); Noi Bai - Lao Cai (de Hanoi à la frontière nord-ouest Vietnam-Chine); et Cau Gie - Ninh Binh (au Sud de Hanoi). On prévoit que la construction de plusieurs de ces projets débute en 2009, sauf l'autoroute Cau Gie - Ninh Binh qui est en construction depuis quelques années déjà et qui devrait être complétée en 2010. Ces projets sont grandement financés par la BAsD.

Enfin, il y a quelques projets à l'étape de conception : Hanoi - Lang Son (de Hanoi à la frontière nord-est Vietnam-Chine); Ha Long - Mong Cai (de Ha Long le long du littoral Mong Cai – jusqu'à la frontière avec la Chine); Ben Luc – Long Thanh (de Dong Nai à Vung Tau, longeant le de HCMV); et Trung Luong - My Thuan - Can Tho (dans le delta du Mékong). Généralement, la BAsD soutient financièrement l'aide technique mais le gouvernement espère attirer des investisseurs étrangers pour réaliser ces projets.

b) Voies ferrées et métro

En ce moment, le Vietnam dispose d'un total de 2600 km de chemins de fer sur une voie unique. Le train le plus important sur ces lignes est l'Express de la Réunification, qui part de Ho Chi Minh Ville pour se rendre à Hanoi en quelque 30 heures, en faisant un arrêt à Da Nang. Ces chemins de fer datent du temps de l'administration coloniale française. Cependant, un plan a été dévoilé au début de 2007 pour construire une nouvelle communication ferroviaire de 1600 km qui serait construite pour l'Express de la Réunification, réduisant la durée du transport à près de 10 heures. Ce plan rivalisera avec le projet d'autoroute de 1600 km. Cette liaison estimée à 33 milliards de dollars serait un des projets les plus grands et les plus ambitieux du Vietnam.

En plus des réseaux ferroviaires, Ho Chi Minh Ville et Hanoi ont plusieurs projets de métro dans la mire dont six lignes uniquement à Ho Chi Minh Ville. La construction de la première ligne a commencé en 2008.

c) Aéroports

Il y a trois aéroports internationaux importants au Vietnam : l'aéroport international Tan Son Nhat (SGN) à Ho Chi Minh Ville; l'aéroport international Noi Bai (HAN) à Hanoi et l'aéroport international Da Nang (DAD) à Da Nang. Un nouvel aéroport international est prévu pour Ho Chi Minh Ville, l'aéroport international Long Thanh. La construction devrait débuter en 2011 pour un achèvement prévu en 2014-2015. Cet aéroport aura quatre pistes de décollage et d'atterrissage et pourra accueillir plus de 80 millions de passagers par année.

De plus, l'aéroport Duong Dong sur l'île de Phu Quoc, l'aéroport international Can Tho et l'aéroport de Dong Nai (40 km de HCMV) commenceront des liaisons internationales dans les prochaines années et porteront le nombre total d'aéroports internationaux à six. On compte également 16 aéroports domestiques à l'échelle nationale.

Deux compagnies aériennes vietnamiennes importantes sont en exploitation : **Vietnam Airlines**, le transporteur national et **Jetstar Pacific** (autrefois Pacific Airlines jusqu'à son acquisition par Jetstar, une filiale de Qantas, le 23 mai 2008), la seule compagnie aérienne de type budget au Vietnam.

d) Voies navigables

Essentiel aux activités économiques du fleuve Rouge et du delta du Mékong, le transport naval est un moyen de transport particulièrement important au Vietnam. On estime que les voies navigables au Vietnam comptent approximativement 17 000 km, dont près de 5 000 km sont navigables par des embarcations de 1,8 mètres ou moins, selon le CIA World Factbook. À ce jour, on dénombre environ 30 ports commerciaux dans et autour du delta du Mékong seulement.

Le gouvernement du Vietnam a récemment reconnu que les voies navigables nécessitaient des investissements et des travaux de réhabilitation compte tenu de leur importance au pays. Par exemple, le delta du Mékong produit environ 50 % du riz et 50 % de la production entière nationale des produits alimentaires issus de l'aquaculture, dont 90 % sont transportés par ces voies navigables. De plus, la région importe environ 2 millions de tonnes d'engrais par année qui entrent elles aussi, par ces voies navigables.

Enfin, les voies navigables sont utilisées par les touristes et les voyageurs afin d'éviter les routes et les autoroutes, qui connaissent parfois de grands embouteillages. De Ho Chi Minh Ville à Vung Tau, il faut compter environ deux heures en voiture; cependant, en prenant l'hydroptère depuis le quai Nha Rong à Ho Chi Minh Ville jusqu'à Vung Tau on réduit ce temps de moitié. On observe des réductions de temps semblables (cinq heures contre trois heures et demie) pour se déplacer entre Ho Chi Minh Ville et Can Tho.

e) Énergie

Le Groupe étatique Électricité du Vietnam (EVN) a annoncé qu'il investira presque 50 trillions VND dans des sources de génération d'électricité en 2009 y compris dans des centrales nucléaires. EVN a révélé qu'il avait déjà réussi à rassembler 44,4 trillions VND à ce jour et qu'il cherchait activement à collecter la balance de 5,6 trillions VND. Pour combler le déficit, le groupe a souligné qu'il ferait l'utilisation complète d'APD et de crédits

préférentiels, chercherait des prêts commerciaux et assurerait en douceur la mise en application d'un plan approuvé de publication de 4 trillions de VND en obligations.

L'énergie est un secteur d'intérêt croissant pour plusieurs investisseurs internationaux. Alors que les combustibles fossiles sont clairement en abondance, plusieurs questions sont soulevées sur la capacité énergétique du Vietnam à long terme. Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Vietnam a annoncé que dès maintenant jusqu'en 2015, le Vietnam aura besoin de plus de 4 000 mégawatts pour satisfaire les demandes d'énergie à la hausse.

Afin d'encourager les investissements dans ce secteur, le gouvernement vietnamien a récemment annoncé une hausse du coût de l'électricité de 8-10 % en 2009. Le prix actuel de 0,048/kWh \$US, est trop bas pour produire les revenus nécessaires aux importants projets d'électricité, selon des investisseurs de l'industrie.

f) Ports

Des représentants gouvernementaux ont déclaré que les ports et la gestion de ceux-ci doivent être modernisés pour profiter du long littoral vietnamien. De tout nouveaux projets ont récemment été approuvés pour réhabiliter certains ports existants et en construire de nouveaux. Au total, on compte quelque 115 ports de mer au Vietnam, dont seulement 14 d'entre eux sont en fait assez grands pour répondre au trafic de conteneurs internationaux. Cependant, même ces quatorze ports sont comparativement petits et beaucoup de marchandises doivent être transbordées à frais très élevés vers de plus importants ports régionaux tels Hong-Kong et Singapour.

Au cours des dix dernières années, la croissance des conteneurs au Vietnam a crû de 20 %. Malgré l'expansion des ports existants et la construction de nouveaux ports prévus pour 2010, on s'attend à ce que la demande en capacité portuaire excédera l'approvisionnement avant 2017. Approximativement 72 % de toutes les cargaisons d'expédition sont traitées dans le Sud du Vietnam (environ 3,5 millions d'EVP en 2008), tandis que 26 % sont traitées au nord et environ 2 % au centre du pays (Qui Nhon et Da Nang).

En 2010, plusieurs nouveaux ports à conteneurs et en vrac devraient entrer en exploitation, particulièrement au Sud du Vietnam, augmentant énormément la capacité portuaire et l'efficacité au pays. Beaucoup de ces projets sont développés par des investisseurs étrangers (Dubai World, MAERSK, PSA) en association avec de grands acteurs locaux comme VinaLines et Saigon Port. Ces ports de grande taille seront capables d'accueillir des bateaux de plus de 150 000 TPL, ce qui aura pour effet que les transbordements du Vietnam vers de plus importants ports tels Hong Kong et Singapour diminueront proportionnellement.

En fait, dans les années à venir, certains prévoient que le port Saigon/Vung Tau deviendra un centre d'expédition régional. Vung Tau est seulement à 3 ou 4 heures du corridor de navigation entre Singapour et Hong Kong et quand de plus grands ports tels le port Cai Mep à Vung Tau seront achevés (2010), il sera alors probable que les ravitailleurs trouvent rentable d'entrer au port. Quelques contacts locaux croient qu'il est aussi probable que les ports à Vung Tau pourront accueillir les navires collecteurs de Da Nang, Qui Nhon et HCMV aussi bien que ceux de Thaïlande et du Cambodge.

III. Contacts et adresses utiles

1) Gouvernements

Les négociations APIE entre le Canada et le Vietnam:

<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/fipa-apie/vietnam.aspx?lang=fra&redirect=true>

Site Web officiel du Service des délégués commerciaux du Canada:

<http://www.infoexport.gc.ca/>

Site Web officiel de la ville de Can Tho:

<http://www.cantho.gov.vn/wps/portal/en/>

Autorité des zones industrielles et travaillant à l'exportation de Danang :

<http://www.iza.danang.gov.vn/english/>

Ambassade de la République socialiste du Vietnam au Canada :

470, rue Wilbrod

Ottawa, ON, K1N 6M8

Tél.: (613) 236- 0772

Télééc.: (613) 236-2704

Site Web: <http://www.vietnamembassy-canada.ca/index.php>

Site Web officiel de Haiphong:

<http://www.haiphong.gov.vn/en/>

Site Web officiel de Hanoi:

<http://www.hanoi.gov.vn/hanoien/>

Autorité des zones industrielles et travaillant à l'exportation de Ho Chi Minh Ville (HEPZA)

<http://www.hepza.gov.vn/en/>

Mlle Pham Thi Hai, directrice-adjointe au département d'investissement, cumule presque 15 années d'expérience avec l'AZIEH. On peut la contacter à phamhai@hepza.gov.vn.

2) Agences de promotion de l'investissement

Centre de promotion de l'investissement et du commerce (CPIC) de Ho Chi Minh Ville:

<http://www.itpc.hochiminhcity.gov.vn>

Ministère de la Planification et de l'Investissement, Réglementations électroniques:

<http://vietnam.e-regulations.org/>

Ce site Web, qui est administré, hébergé et édité par le gouvernement vietnamien présente en détails quelles réglementations les investisseurs doivent respecter en investissant au Vietnam. Ceci est particulièrement utile quand les lois concernant l'investissement changeront dans les années à venir.

3) Affaires & Commerce

Chambre de commerce du Canada au Vietnam

<http://www.canchamvietnam.org>

La Chambre de commerce canadienne est une des organisations ayant les meilleures relations pour les Canadiens au Vietnam. Plusieurs, qu'ils proviennent de PME, de grandes sociétés ou du consulat du Canada, sont des membres actifs. La chambre de commerce peut vous guider dans le développement de vos relations avec des entreprises canadiennes, vietnamiennes et internationales pour un cabinet d'avocats ou une agence de relocalisation qui ont déjà travaillé avec des canadiens.

Répertoire industriel Vietnam International

<http://vietnam-industrial.com/>

Ce site Web publie une liste de toutes les sociétés et industries actuellement présentes au Vietnam avec leurs coordonnées. Si vous cherchez un associé local en particulier ou peut-être un fournisseur de matériel industriel ou minier que vous prévoyez utiliser dans vos activités de production, c'est un excellent site à consulter.

Business in Asia

<http://www.business-in-asia.com/vietnam.htm>

La page Web de Business in Asia sur le Vietnam contient plusieurs liens et ressources utiles notamment pour l'infrastructure, les possibilités d'investissement et des nouvelles économiques du Vietnam. Le site est régulièrement mis à jour.

4) Médias

a) La presse

Suite aux réformes du Doi Moi des années 1980 et de la libéralisation qui s'ensuit, le nombre de journaux en circulation au Vietnam a presque doublé au cours des dix dernières années seulement dont certains journaux déjà existants impriment maintenant dans des langues étrangères afin d'augmenter leur lectorat. Les articles traitant politique nationale et abordent principalement le sujet des visites officielles ou le démarrage de nouveaux projets d'investissement, bien que l'actualité internationale et économique soit diffusée sans réserve. Tandis qu'il n'y a aucun équivalent vietnamien du South China Morning Post, il y a néanmoins certains journaux de référence au Vietnam.

Le quotidien Vietnam News est le quotidien de langue anglaise le plus important, disponible aux expatriés depuis Hanoi jusqu'à Ho Chi Minh Ville. Il couvre de grandes sections sur la politique internationale, des nouvelles économiques et une section restreinte consacrée aux sports. Site Web : <http://vietnamnews.vnagency.com.vn>

Thanh Nien Daily est un quotidien dirigé à Ho Chi Minh Ville. À l'origine l'objectif de ce journal était de donner une voix à la jeunesse vietnamienne. Aujourd'hui il est publié tant en anglais qu'en vietnamien. Ce journal a poussé les limites de la censure en dévoilant un réseau de corruption gouvernementale important en 2007.

Site Web : <http://www.thanhniennews.com>

Le Courrier du Vietnam imprimé à Hanoi est le plus grand journal de langue française au Vietnam. Son contenu est très semblable à celui des autres journaux vietnamiens. Site Web : <http://lecourrier.vnagency.com.vn>

D'importants journaux internationaux comme l'*International Herald Tribune*, *Time*, *The Economist*, *Le Monde*, le *South China Morning Post* et bien d'autres encore sont disponibles dans des librairies de langue étrangère et sur la rue dans les endroits fréquentés par les touristes et les expatriés.

b) Télévision

Comme tous les médias au Vietnam, le contenu diffusé à la télévision respecte des directives strictes et est surveillé et contrôlé par le gouvernement. Le réseau national de télévision du Vietnam, Télévision du Vietnam (VTV), a actuellement sept chaînes (numérotées de la même façon que la BBC en Grande-Bretagne ou CCTV en Chine), dont une chaîne jeunesse et une chaîne de langue anglaise, VTV8, qui verra le jour à la fin de 2009.

Une quantité surprenante de réseaux étrangers est également disponible au Vietnam, notamment HBO, ESPN, MTV et Star, dont la grande majorité est diffusée à partir de Singapour. Des chaînes d'information importantes telles BBC World News, CNN, CCTV9, TV5 Monde et bien d'autres sont disponibles sur les écrans de télévision vietnamiens. Ces stations internationales peuvent diffuser leur matériel dans le pays de façon non censurée.

5) Conseils juridiques

Une liste d'avocats et de cabinets juridiques est présentée ci-dessous. Pour un montant forfaitaire, certains de ces avocats peuvent vous aider à fonder votre société ce qui peut s'avérer indispensable en tenant compte que le processus peut être plus long que prévu. Avoir recours à quelqu'un qui connaît le terrain au Vietnam peut considérablement accélérer ce processus. Les sociétés ci-dessous ont toutes travaillé avec des canadiens au Vietnam :

Baker & McKenzie LLP

Cabinet de Ho Chi Minh Ville
29, rue Le Duan, 12^e étage
Édifice Saigon, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 829-5585
Télé.: (84-8) 829-5618

Cabinet de Hanoi
198, rue Tran Quang Khai, Bureau 13/F
Édifice Vietcombank, District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 825-1428
Télé.: (84-4) 825-1432

Site Web: www.bakernet.com

Conseillers juridiques et de fiscalité DFDL Mekong

PétoVietnam Tower – 8^e Étage
1-5, rue Le Duan, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (848) 3910-0072
Télé.: (848) 3910-0073
Site Web: www.dfdlmekong.com

Bong Tran

Tél.: (84-090) 794-6015

Courriel: nguyentranlbf@yahoo.com.vn

Mme Bon Tran a déjà travaillé avec de petites sociétés canadiennes. Si votre budget est trop serré pour recourir à un cabinet juridique et que vous voulez seulement diriger des activités à plus petite échelle, elle peut être de bon secours. Elle peut s'occuper de toutes les étapes pour fonder votre société moyennant des honoraires professionnels uniques de 200 \$US .

Frasers International Avocats

Cabinet de Ho Chi Minh Ville

65, Boulevard Le Loi, Bureau 2, 10^e Étage

Édifice Saigon Center, District 1

Ho Chi Minh Ville, Vietnam

Tél.: (84-8) 824-2733

Télé.: (84-8) 824 2736

Cabinet de Hanoi

83B, rue Ly Thuong Kiet, Bureau 1205

Place Pacific, District Hoan Kiem

Hanoi, Vietnam

Tél.: (84-4) 946-1203

Télé.: (84-4) 946-1214

Site Web: www.frasersvn.com

Le cabinet d'avocats Frasers International est un autre cabinet juridique qui a déjà travaillé avec des sociétés canadiennes. Il est membre de la Chambre de commerce canadienne au Vietnam, dont un de ses représentants, une canadienne bilingue de Montréal résidant à Ho Chi Minh Ville est membre du Comité de direction.

Indochina Legal

Cabinet de Ho Chi Minh Ville

115, rue Nguyen Hue, Bureau 705

Tour Sun Wah, District 1

Ho Chi Minh Ville, Vietnam

Tél.: (84-8) 821-9525

Télé.: (84-8) 821-9520

Cabinet de Hanoi

128, rue Thuy Khue, Bureau 10

District Tay Ho

Hanoi, Vietnam

Tél.: (84-4) 933-2421

Télé.: (84-4) 933-2425

Site Web: www.indochinalegal.com

Indochina Legal est un cabinet juridique récemment établi au Vietnam fondé par un français et un canadien. Ce dernier a une longue expérience avec le ministère de la Justice et le ministère des Affaires étrangères en plus d'être un membre de l'Association du Barreau du Canada.

6) Informations

En raison des lois d'importation et des nombreux facteurs supplémentaires, quelques sociétés ont simplement eu recours à des entreprises d'approvisionnement qui accompagnent les investisseurs étrangers à trouver le matériel dont ils ont besoin pour mener leurs activités. Ces entreprises peuvent aussi vous aider à flairer le terrain avant que vous ne décidiez d'investir notamment en organisant des visites du pays pour voir quelles sont les possibilités qui s'offrent à vous et en fournissant de l'information essentielle sur le climat économique et d'affaires au Vietnam.

Dragon Sourcing Vietnam

145/2, rue D3,
Van Thanh Bac, District Binh Thanh
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3512-9390
Télé.: (84-8) 3512-9391
Courriel: contact.asia@dragonsourcing.com
Site Web: <http://www.dragonsourcing.com/>

Giolong International

Bureau de Montréal

560, Boulevard Henri-Bourassa Ouest
Bureau 301
Montréal, QC, Canada
Tél. : (514) 353-8311
Télé.: (514) 353-4400

Bureau de Ho Chi Minh Ville

209, rue Bis Nguyen Van Thu, 2^e Étage
Da Kao, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3824-8620
Télé.: (84-8) 3824-8621

Site Web: www.giolong.com

SECOR TAKTIK

Bureau de Montréal

555, boul. René-Lévesque O.,
9e étage
Montréal, QC, Canada
Tél. : (514) 866-1633
Télé.: (514) 861-0281

Bureau de Ho Chi Minh Ville

21, rue Yen The
District Tan Binh
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Cell: +84 (0)12-28039991

Site Web: www.secortaktik.com

7) Audit/Cabinets de fiscalité

a) KPMG Ltd

Bureau de Ho Chi Minh Ville

115, rue Nguyen Hue, 10^e Étage
Tour Sun Wah, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3821-9266
Télé.: (84-8) 3821-9267

Bureau de Hanoi

83, rue Ly Thuong Kiet, 16^e Étage
Place Pacific, District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 946-1600
Télé.: (84-4) 946-1601

Site Web: www.kpmg.com

b) Ernst & Young

Bureau de Ho Chi Minh Ville

2A-4A, rue Ton Duc Thang, 8^e Étage
Saigon Riverside Office Center, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3824-5252
Télé.: (84-8) 3824-5250

Bureau de Hanoi

360, rue Kim Ma, 15^e Étage
Daeha Business Center, Ba Dinh District
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 831-5100
Télé.: (84-4) 831-5090

Site Web: www.ey.com/vn

c) PricewaterhouseCoopers

Bureau de Ho Chi Minh Ville

29, rue Le Duan, 4^e Étage
Tour Saigon, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3823-0796
Télé.: (84-8) 3825- 947

Bureau de Hanoi

83B, rue Ly Thuong Kiet, Bureau 701
Place Pacific, District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 946-2246
Télé.: (84-4) 946-0705

Site Web: <http://www.pwc.com/>

8) Sources locales de financement

a) Vietcombank

Siège social

198, rue Tran Quang Khai
District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 825-1332
Télé.: (84-4) 826-9067

Succursale de Ho Chi Minh Ville

29, rue Ben Chuong Dong
District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3829-7245
Télé.: (84-8) 3829-7228

Succursale de Haiphong

11, rue Hoang Dieu
District Hong Bang
Haiphong, Vietnam
Tél.: (84-31) 384-2658
Télé.: (84-31) 384-1117

Succursale de Da Nang

140, rue Le Loi
District Hai Chau
Da Nang, Vietnam
Tél.: (84-511) 817-441
Télé.: (84-511) 826-062

Succursale de Can Tho

7, rue Hoa Binh
District Ninh Kieu
Can Tho, Vietnam
Tél.: (84-710) 820-445
Télé.: (84-710) 820-694

Succursale de Dung Quat

Lot 3, Parc industriel Saigon
Zone économique Dung Quat Ouest
Binh Son, Quang Ngai, Vietnam
Tél.: (84-55) 610-807
Télé.: (84-55) 610-806

Succursale de Binh Duong

72, rue Phuong Phu Hoa
Thu Dau Mot, Binh Duong, Vietnam
Tél.: (84-650) 898-989
Télé.: (64-650) 831-220

Succursale de Bac Ninh

2, rue Nguyen Dang Dao
Bac Ninh Ville, Bac Ninh, Vietnam
Tél.: (84-241) 811-858
Télé.: (84-241) 811-844

Pour obtenir la liste des succursales consultez

Site Web: <http://www.vietcombank.com.vn/en/Contact.asp>

b) Indovina Capital

Siège social

39, rue Ham Nghi
District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3822-4995
Télé.: (84-8) 3823-0131

Succursale de Hanoi

88, rue Hai Ba Trung
District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 826-6321
Télé.: (84-4) 826-6320

Succursale de Haiphong

30, rue Tran Phu
District Hong Bang
Haiphong, Vietnam
Tél.: (84-31) 392-1330
Télé.: (84-31) 392-1640

Succursale de Da Nang

218, rue Nguyen Tri Phuong
District Than Khe
Da Nang, Vietnam
Tél.: (84-511) 651-575
Télé.: (84-511) 651-567

Succursale de Binh Duong

22, rue Doc Lap
Parc industriel Song Than
Di An, Binh Duong, Vietnam
Tél.: (84-650) 732-591
Télé.: (84-650) 732-597

Succursale de Dong Nai

1, Route Nationale 51
Long Binh Tan
Bien Hoa, Dong Nai, Vietnam
Tél.: (84-61) 383-2955
Télé.: (84-650) 393-1920

Liste des succursales sur le Site Web : <http://www.indovinabank.com.vn/contact.html>

c) Banque d'Investissement et de Développement du Vietnam (BIDV)

Siège social

191, rue Ba Trieu
Édifice Vincom, District Hai Ba Trung
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 223-4234

Succursale de Ho Chi Minh Ville

11, rue Ben Chuong Dong
District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 821-4929

Site Web: <http://www.bidv.com.vn/English/>

d) Grant Thornton

Bureau de Ho Chi Minh Ville

37, rue Ton Duc Thang, 28^e Étage
Saigon Trade Center, District 1
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3910-9100
Télé.: (84-8) 3914-3748

Bureau de Hanoi

39A, rue Ngo Quyen, 8^e Étage
Hang Bai Ward, District Hoan Kiem
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 220-2600
Télé.: (84-4) 220-2601

Site Web: <http://www.gt.com.vn/>

e) Asia Commercial Bank

Siège social

442, rue Nguyen Thi Minh Khai
District 3
Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Tél.: (84-8) 3929-0999
Télé.: (84-8) 3839 9885

Bureau de Hanoi

184, rue Ba Trieu
District Hai Ba Trung
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 943-3508
Télé.: (84-4) 943-9283

Site Web: www.acb.com.vn/english/

f) PetroVietnam Finance Investment and Consultancy Company (PVFCI)

434, rue Tran Khat Chan, 9^e et 10^e étages
District Hai Ba Trung
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84-4) 972-6126
Télé.: (84-4) 972-6127

Site Web: <http://www.pvfcinvest.com.vn>

Courriel: giangmt@pvfcinvest.com.vn

9) Autres lectures

Ce guide n'a pas la prétention d'être complet. Il est plutôt destiné à offrir une bonne introduction sur le Vietnam, à présenter les perspectives d'avenir, le climat d'investissement et les procédures pour se développer tout en formulant quelques indicateurs et recommandations. L'entreprise montréalaise Secor a récemment publié un guide sur les affaires au Vietnam, lequel présente de façon bien détaillée toutes les possibilités et fournit des informations essentielles pour investir dans le pays. Une copie de ce guide peut être commandée auprès de Chantal Latour, à clatour@secor.ca.

Une autre ressource utile, bien que non spécifiquement ciblée pour des investisseurs canadiens, est le guide de Price Waterhouse Coopers sur les affaires et l'investissement au Vietnam. Son annexe particulièrement imposante sur les diverses lois applicables au Vietnam est d'une grande utilité.